

Commission des relations avec les
citoyens

Déposé le : 2012-04-26

N° CRG-063

Secrétaire : Dany Halli

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS Volet Famille

Ministère de la Famille et des Aînés

Avril 2012

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

Demandes de renseignements particuliers

Demandes de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

- 1 Indiquez la somme dépensée en 2011-2012 (et prévisions pour 2012-2013) par votre ministère/organisme pour l'informatique et les technologies de l'information. Précisez s'il s'agit d'achat de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).
- 2 Liste des formations, conférences, ateliers ou journées d'activités auxquels ont participé les employés du ministère. Indiquer le lieu, le coût, le nombre de participants et le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité
- 3 Tous les documents, notes, mémos, lettres ou états de situation relativement à l'abolition du Conseil de la famille et de l'enfance et l'intégration de ses activités administratives au ministère de la Famille et des Aînés ainsi que la ventilation des économies budgétaires projetées.
- 4 Développement des systèmes informatiques, tableau de distribution des coûts par volet.
- 5 Taux d'occupation dans les services de garde depuis 2003.
- 6 Taux de présence réelle dans les services de garde depuis 2003.
- 7 Nom des garderies ou projets déjà subventionnés qui ont changé d'administrateurs ou de propriétaires et qui ont fait une nouvelle demande de permis depuis 2003.
- 8 Répartition régionale des places en garderie à développer, par région, par type de service.
- 9 Évolution des places en services de garde pour chaque région administrative pendant les dix dernières années.
- 10 Évolution du nombre de places en garderies privées non subventionnés par année depuis 2002-2003.
- 11 Pour l'année 2011-2012, nombre de places développées par mois, par région et par type de services de garde.
- 12 Pour l'année 2012-2013, prévisions du nombre de places à développer par mois, par région et par type de services de garde pour atteindre l'objectif du 220 000 places à contribution réduite.
- 13 Nombre de places récupérées par type de services de garde et par région pour 2011-2012 incluant la ventilation détaillée de leur réaffectation.
- 14 Pour les centres de la petite enfance :
 - coût de l'annualisation et de la reconduction des places créées en 2011-2012;
 - coût du développement de places en 2012-2013;
 - indexation liée à l'augmentation des échelons (progression salariale);
 - équité salariale;
 - hausse de la subvention aux CPE pour l'augmentation des coûts de système.

- 15 Pour l'année 2011-2012, pour les bureaux coordonnateurs :
 - coût de l'annualisation et de la reconduction des places créées en 2011-2012;
 - coût du développement de places en 2012-2013;
 - indexation liée à l'augmentation des échelons (progression salariale);
 - équité salariale;
 - hausse de la subvention aux BC pour l'augmentation des coûts de système.
- 16 Pour l'année 2011-2012 – Pour les garderies :
 - coût de l'annualisation et de la reconduction des places créées en 2011-2012;
 - coût du développement de places en 2012-2013;
 - indexation liée à l'augmentation des échelons (progression salariale);
 - équité salariale;
 - hausse de la subvention aux garderies privées pour l'augmentation des coûts de système.
- 17 Nombre de plaintes et type de plaintes reçues par type de services de garde pour les années 2007-2008 et 2011-2012.
- 18 Nombre d'infractions et type d'infractions par type de services de garde pour les années 2007-2008 à 2011-2012.
- 19 Évolution du nombre de places créées par année et par type de services de garde (CPE, milieu familial, garderie privée subventionnée) depuis 2003-2004.
- 20 Le nombre d'ETC (équivalent temps complet) pour chacune des années financières suivantes : 2011-2012 et prévisions pour 2012-2013 pour chacun des postes suivants (CPE et bureaux coordonnateurs) :
 - personnel éducateur formé;
 - personnel éducateur non formé;
 - commis-comptable;
 - secrétaire-comptable;
 - secrétaire;
 - cuisinier et responsable de l'alimentation;
 - préposé à l'entretien ménager;
 - conseiller pédagogique;
 - gestionnaire de niveau 1;
 - gestionnaire de niveau 2;
 - gestionnaire de niveau 3;
 - aide-éducatrice;
 - agent de soutien pédagogique;
 - agent de conformité.

- 21 Le salaire moyen versé pour chacun de ces postes et pour chacune des années financières suivantes : 2011-2012 et prévisions pour 2012-2013 pour chacun des postes suivants (CPE et bureaux coordonnateurs) :
- personnel éducateur formé;
 - personnel éducateur non formé;
 - commis-comptable;
 - secrétaire-comptable;
 - secrétaire;
 - cuisinier et responsable de l'alimentation;
 - préposé à l'entretien ménager;
 - conseiller pédagogique;
 - gestionnaire de niveau 1;
 - gestionnaire de niveau 2;
 - gestionnaire de niveau 3;
 - aide-éducatrice;
 - agent de soutien pédagogique;
 - agent de conformité.
- 22 Le nombre d'ETC pour chacune des années financières suivantes : 2011-2012 et prévisions pour 2012-2013 pour chacun des postes suivants (garderie) :
- personnel éducateur formé;
 - personnel éducateur non formé;
 - commis-comptable;
 - secrétaire-comptable;
 - secrétaire;
 - cuisinier et responsable de l'alimentation;
 - préposé à l'entretien ménager;
 - conseiller pédagogique;
 - gestionnaire de niveau 1;
 - gestionnaire de niveau 2;
 - gestionnaire de niveau 3;
 - aide-éducatrice;
 - agent de soutien pédagogique;
 - agent de conformité.
- 23 Le salaire moyen versé pour chacun de ces postes et pour chacune des années financières suivantes : 2011-2012 et prévisions pour 2012-2013 pour chacun des postes suivants (garderie) :
- personnel éducateur formé;
 - personnel éducateur non formé;
 - commis-comptable;
 - secrétaire-comptable;
 - secrétaire;
 - cuisinier et responsable de l'alimentation;
 - préposé à l'entretien ménager;
 - conseiller pédagogique;
 - gestionnaire de niveau 1;
 - gestionnaire de niveau 2;
 - gestionnaire de niveau 3;
 - aide-éducatrice;
 - agent de soutien pédagogique;
 - agent de conformité.
- 24 Le nombre de CPE, BC et garderies ayant enregistré un déficit d'opération, incluant le déficit moyen par entité, en 2010-2011 et 2011-2012, au niveau national et par région.
- 25 Le nombre de CPE, BC et garderies ayant enregistré un surplus d'opération, incluant le surplus moyen par entité, en 2010-2011 et 2011-2012, au niveau national et par région.
- 26 Les actifs nets affectés et non affectés (CPE et BC) et les BNR (garderie) moyens en 2010-2011, et 2011-2012, au niveau national et par région.

- 27 Nombre d'enfants handicapés intégrés dans les services de garde, par type de service, en 2011-2012 et prévisions pour 2012-2013, ventilées par région.
- 28 Nombre de poupons dans les services de garde, par type de service, en 2011-2012 et prévisions pour 2012-2013, ventilées par région.
- 29 Nombre de places à temps partiel dans les services de garde, par type de service, en 2011-2012 et prévisions pour 2012-2013, ventilées par région.
- 30 Nombre de places en milieu de travail en 2010-2011, 2011-2012 et prévisions pour 2012-2013, ventilées par région.
- 31 Nombre de places dans les établissements d'enseignement en 2010-2011 et prévisions pour 2012-2013, ventilées par région.
- 32 Tous les documents, notes, rapports, états de situation sur les besoins en matière de services de garde des familles immigrantes et les coûts liés à ces études.
- 33 Estimation des besoins à combler, en matière de places par région, pour les enfants de 0 à 4 ans, au 31 mars 2012 et prévisions pour 2012-2013.
- 34 Nombre total d'enfants inscrits pour chacun des guichets régionaux d'accès aux places en services de garde au 31 mars 2012.
- 35 État de situation sur le financement global des immobilisations.
- 36 Nombre de ménages qui ont bénéficié du crédit d'impôt remboursable pour frais de garde, par âge des enfants, ventilation selon le type de services de garde (camp de jour, garderie) incluant le montant moyen remboursé par réclamation d'impôt et le coût total de cette mesure fiscale, pour les années d'imposition 2011- 2012 et les prévisions pour 2012-2013.
- 37 Coût de la mesure relativement à la mensualisation du crédit d'impôt pour frais de garde.
- 38 État de situation et sommes octroyées par le ministère pour le développement d'une politique familiale au sein des municipalités pour 2011-2012.
- 39 Procès-verbaux des rencontres de la Table Québec-Municipalités (TQM) relatifs à la politique familiale pour 2011-2012.
- 40 Pour 2011-2012, liste et contenu des ententes spécifiques conclues sur les éléments spécifiques de la politique familiale par région ainsi que les budgets. Préciser les régions qui n'ont pas d'entente spécifique.
- 41 Pour 2011-2012, copie de tous documents, notes, rapports, états de situation, procès-verbaux, partie accessible du mémoire au Conseil des ministres et liste des travaux menant à la mise en oeuvre d'une politique de conciliation travail-famille.
- 42 Pour 2011-2012, détails des projets retenus et des sommes octroyées pour le programme de Soutien financier aux milieux de travail en matière de conciliation travail-famille.
- 43 Répartition, par région, des projets enregistrés en attente (spécifier le nombre de places, par projet), par type de services de garde, au 31 mars 2012 comparativement au 31 mars 2011.
- 44 État de situation au sujet du mode de financement des haltes-garderies.

- 45 Depuis 2003-2004, par année, ventilation, par région, des demandes de permis pour des garderies à but lucratif ainsi que le nombre de permis émis pour ce même service de garde.
- 46 Copie des tableaux ou grilles qui ont été produits à la suite de l'appel d'offres lancé au printemps 2008. Selon nos informations, ces tableaux seraient disponibles par région administrative et contiendraient, notamment, les colonnes suivantes : le numéro d'établissement, le nom du projet, la circonscription, le type de service, la municipalité, le nombre de places demandées, les différentes notations attribuées pour la faisabilité et la qualité du projet. (Pour terminer, selon nos informations, ces tableaux ne recèlent pas de colonne spécifique indiquant le nom des promoteurs ni autres informations personnelles.)
- 47 Copie de l'enquête sur les obligations, les besoins et les préférences des familles en matière de services de garde qui s'est déroulée du 14 septembre au 20 novembre 2009.
- 48 État de situation concernant la surfacturation dans les services de garde éducatif incluant le nombre de plaintes à ce sujet par type de services de garde et par année depuis janvier 2008. Inclure aussi le nom des garderies visées, les sanctions prises par le ministère, la nature des sanctions imposées et copie des lettres transmises par le ministère aux garderies visées.
- 49 Nombre de conseillers à la famille par région administrative, et ce, par année depuis 2003. Description de la tâche d'un conseiller.
- 50 Au 31 mars 2012, détail des projets retenus et sommes octroyées par le Fonds de développement des jeunes enfants.
- 51 Au 31 mars 2012, le nombre de RSQ syndiqués.
- 52 Nombre de RSG ayant déposé des plaintes :
1. À la Commission des normes du travail :
✓ Valeur totale des réclamations;
 2. À la Commission de l'équité salariale :
✓ Valeur totale des réclamations;
 3. À la CSST :
✓ Valeur totale des réclamations;
 4. À l'assurance-emploi :
✓ Valeur totale des réclamations.
- 53 Pour chaque année depuis 2004, le nombre total d'accommodements qui ont été accordés ou refusés par le ministère et la ventilation par type d'accommodement (handicap, grossesse, motifs religieux, etc.).
- 54 Liste des formations, conférences, ateliers ou journées d'activités auxquels ont participé les employés du ministère. Indiquer le lieu, le coût, le nombre de participants et le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité.
- 85 État de situation concernant la mise en place des dispositions des lois 49 et 51 et bilan des investissements nécessaires à leur mise en place.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

N° de fiche : RP1

Indiquez la somme dépensée en 2011-2012 (et prévisions pour 2012-2013) par votre ministère/organisme pour l'informatique et les technologies de l'information. Précisez s'il s'agit d'achat de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

	Montant estimé 2011-2012 (k \$)	Prévision pour 2012-2013 (k \$)
Achat de logiciels	20,0	83,0
Matériel	49,6	47,6
Services professionnels	11 646,6	17 057,9
Total	11 716,2	17 188,5

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

N° de fiche : RP2

Liste des formations, conférences, ateliers ou journées d'activités auxquels ont participé les employés du ministère. Indiquer le lieu, le coût, le nombre de participants et le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Les informations pour l'année financière 2011-2012 sont fournies dans le tableau ci-joint.

MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE
PERFECTIONNEMENT ET CONGRÈS - DU 1ER AVRIL AU 29 FÉVRIER 2012 *

Firme	Description	Montant	Nombre de personne	Endroit
Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec (ASSS)	La prévention des agressions sexuelles et de la violence conjugale	50,00 \$	2	Hôtel Gouverneur, Trois-Rivières
Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière (ASSS)	Colloque Lanaudois sur les saines habitudes de vie " Une responsabilité à partager "	30,00 \$	1	Château Joliette, Joliette
Association des gestionnaires de parcs immobiliers institutionnels du Québec (AGPI)	Inscription à l'Atelier sur le guide pratique de l'agence	75,00 \$	1	École de technologie supérieur, Montréal
Association des gestionnaires de parcs immobiliers institutionnels du Québec (AGPI)	Inscription à l'Atelier sur le module de gestion financière	75,00 \$	1	École de technologie supérieur, Montréal
Association des responsables de la gestion des plaintes du gouvernement du Québec (ARGP)	8e Colloque de l'ARGP	50,00 \$	1	Hôtel Québec, Québec
Association francophone pour le savoir (ACFAS)	Inscription au 79 ^e Congrès de l'ACFAS	2 493,78 \$	9	Université de Sherbrooke, Sherbrooke
Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail, secteur " Administration provincial " (APSSAP)	Formation sur le leadership en santé et sécurité du travail	200,00 \$	1	Hôtel Plaza, Québec
Barreau de Laval	Formation: " Les sociétés par action" portant principalement sur le projet de loi 63 et ses impacts sur la pratique quotidienne des avocats	51,93 \$	1	Hôtel Sheraton Laval, Laval
Barreau du Québec	Inscription au Congrès annuel de l'AJBM	191,34 \$	1	Palais des Congrès, Montréal
Bouthillier, Anne Marie	Développer et offrir aux professionnels du MFA, notamment aux inspecteurs, des sessions de formation portant sur la compréhension du cadre légal et réglementaire des services de garde éducatifs à l'enfance	7 210,00 \$	23	Bureau du MFA, Montréal
Cégep Marie-Victorin pour le compte de la CARRA	Programme d'information et de préparation à la retraite	250,00 \$	1	Cégep Marie-Victorin, Montréal
Cégep Marie-Victorin pour le compte de la CARRA	Programme d'information et de préparation à la retraite	250,00 \$	1	Cégep Marie-Victorin, Montréal
Cégep Marie-Victorin pour le compte de la CARRA	Programme d'information et de préparation à la retraite	250,00 \$	1	Cégep Marie-Victorin, Montréal
Cégep Marie-Victorin pour le compte de la CARRA	Programme d'information et de préparation à la retraite	250,00 \$	1	Cégep Marie-Victorin, Montréal
Cégep Marie-Victorin pour le compte de la CARRA	Programme d'information et de préparation à la retraite	500,00 \$	2	Cégep Marie-Victorin, Montréal

* Le tableau couvre les données inscrites au système au cours de cette période.

MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE
PERFECTIONNEMENT ET CONGRÈS - DU 1ER AVRIL AU 29 FÉVRIER 2012 *

Firme	Description	Montant	Nombre de personne	Endroit
Cégep Marie-Victorin pour le compte de la CARRA	Programme d'information et de préparation à la retraite	250,00 \$	1	Cégep Marie-Victorin, Montréal
Cégep Marie-Victorin pour le compte de la CARRA	Programme d'information et de préparation à la retraite	250,00 \$	1	Cégep Marie-Victorin, Montréal
Cégep Marie-Victorin pour le compte de la CARRA	Programme d'information et de préparation à la retraite	250,00 \$	1	Cégep de l'Outaouais, Gatineau
Centre de langues Berlitz	14 leçons privées d'anglais	854,00 \$	1	425, rue St-Amable, Québec
Centre de langues Berlitz	16 leçons privées d'anglais	716,00 \$	1	Bureau de la sous-ministre, Québec
Centre de langues Berlitz	18 leçons privées d'anglais	616,00 \$	1	Bureau de la sous-ministre, Québec
Centre de langues Berlitz	24 leçons privées de français	1 089,00 \$	1	Cabinet de la ministre responsable des Aînés, Québec
Centre de Leadership et de développement des compétences du Centre de services partagés du Québec (CSPQ)	Nouveau chargé de projet, cohorte 9, bloc 3 et 4 (GP-100)	1 300,00 \$	1	ÉNAP, Montréal
Centre de leadership et de développement des compétences du Centre de services partagés du Québec (CSPQ)	Activités sur le leadership	220,00 \$	1	Hôtel du Parlement Capitale-Nationale au restaurant Le Parlementaire, Québec
Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales (CLIPP)	Formation en évaluation de programme	800,00 \$	1	Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales, Montréal
Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales (CLIPP)	Formation en évaluation de programme	200,00 \$	1	Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales, Montréal
Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI VIFF)	Inscription au colloque international sur la violence envers les femmes	460,83 \$	1	Delta Centre-Ville, Montréal
Centre de services partagés du Québec (CSPQ)	Utilisation de base de SAGIP et exploitation de l'information pour effectuer le suivi de l'assiduité	250,00 \$	2	Bureau du CSPQ, Québec
Centre de services partagés du Québec (CSPQ)	Reprise du module 5 du Programme de formation à la gestion publique (PFGP) - Formation prévue pour les 7 et 8 juin 2011 et reportée aux 24 et 25 janvier 2012	300,00 \$	1	ÉNAP, Montréal
Centre de services partagés du Québec (CSPQ)	Utilisation de base de SAGIP et exploitation de l'information pour effectuer le suivi de l'assiduité	375,00 \$	3	Bureau du CSPQ, Québec
Centre de services partagés du Québec (CSPQ)	Formation à la gestion publique, module 4	300,00 \$	1	ÉNAP, Montréal

* Le tableau couvre les données inscrites au système au cours de cette période.

Source: Direction des ressources financières, matérielles et de la conformité

MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE
PERFECTIONNEMENT ET CONGRÈS - DU 1ER AVRIL AU 29 FÉVRIER 2012 *

Firme	Description	Montant	Nombre de personne	Endroit
Centre de services partagés du Québec (CSPQ)	Formation chargés de projet nouveaux et potentiels GP100	3 900,00 \$	3	ÉNAP, Montréal
Centre de services partagés du Québec (CSPQ)	Évaluation et mobilité module 8 (Tenue de concours)	525,00 \$	1	Regroupement de réseaux en santé des personnes au travail (RRSPT), Québec (Place de la Cité)
Centre de services partagés du Québec (CSPQ)	Évaluation et mobilité module 8 (Tenue de concours)	525,00 \$	1	Regroupement de réseaux en santé des personnes au travail (RRSPT), Québec (Place de la Cité)
Centre de services partagés du Québec (CSPQ)	Déjeuner table ronde portant sur <i>Les rendez-vous de l'économie</i>	55,00 \$	1	Hôtel du Parlement Capitale-Nationale au restaurant Le Parlementaire, Québec
Centre en formation en secourisme du Québec (Distribution Richard Grondin inc.)	Frais au cours #6515 - Secourisme CSST	97,00 \$	1	Laval
Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine	5e Colloque sur la maltraitance envers les enfants et les adolescents	790,00 \$	2	Hôtel Marriott Château Champlain, Montréal
Chambre de commerce et d'industrie du sud-ouest de Montréal	Midi-conférence	100,00 \$	2	Chambre de commerce et d'industrie du sud- ouest de Montréal, Montréal
Chambre de commerce et d'industrie du Sud-Ouest de Montréal (CCISOM)	Midi-conférence	45,00 \$	1	Chambre de commerce et d'industrie du sud- ouest de Montréal, Montréal
CIQSS-Université de Montréal	Conférence internationale statistiques sociales, pauvreté et exclusion sociale	400,00 \$	1	Complexe des Sciences de l'UQAM, Montréal
Collège d'Enseignement Général et Professionnel de Saint-Jérôme (CEGEP)	Formation : Transiger avec les employeurs difficiles et les situations délicates (formation pour 15 personnes)	2 637,00 \$	1	Collège d'Enseignement Général et Professionnel de Saint-Jérôme (CEGEP), Saint-Jérôme
Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA)	Planification de la retraite	500,00 \$	2	Cégep Marie-Victorin, Montréal
Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador	Rencontre régionale des Premières Nations en périnatalité et petite enfance	100,00 \$	1	Loews Hôtel Le Concorde, Québec
Commission scolaire de la Capitale pour le compte de la CARRA	Programme d'information et de préparation à la retraite	250,00 \$	1	Centre Louis-Jolliet, Québec
Commission scolaire de la Capitale pour le compte de la CARRA	Programme d'information et de préparation à la retraite	250,00 \$	1	Centre Louis-Jolliet, Québec
Contech Itée.	Formation en bâtiment - Inspection générale d'un immeuble	575,00 \$	1	Centre de formation Contech, Montréal
Contech Itée.	Formation: Droit de la construction	1 725,00 \$	3	Centre de formation Contech, Montréal

* Le tableau couvre les données inscrites au système au cours de cette période.

Firme	Description	Montant	Nombre de personne	Endroit
Contech ltée.	Formation: Analyse du coût global pour le design de bâtiments	575,00 \$	1	Centre de formation Contech, Montréal
CSSS Cavendish	Colloque organisé par la Ligne AAA et le CREGES : "Comment aider? Défis et enjeux de l'intervention en contexte de maltraitance envers les aînés".	150,00 \$	5	Hôtel Omni Mont-Royal, Montréal
École de technologie supérieure	Concevoir une activité de formation	785,00 \$	1	École de technologie supérieure, Montréal
École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Principes, processus et méthodes d'évaluation des programmes publics	316,53 \$	1	ÉNAP, Québec
École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Principes et enjeux de l'administration publique Management des organisations publiques	427,47 \$	1	ÉNAP, Montréal
École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Principes et enjeux de l'administration publique	208,74 \$	1	ÉNAP, Montréal
École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Développement personnel du gestionnaire Compétences de gestion et développement de carrière	718,21 \$	1	ÉNAP, Québec
École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Analyse de politiques publiques	327,29 \$	1	ÉNAP, Québec
École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Atelier de formation « Planification stratégique »	400,00 \$	1	ÉNAP, Montréal
École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Gestion de projets	218,73 \$	1	ÉNAP, Québec
École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Gestion de projets	275,07 \$	1	ÉNAP, Montréal
École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Management des organisations publiques	266,08 \$	1	ÉNAP, Québec
Édumicro inc.	Outlook - Expérimentation-2	189,00 \$	1	Édumicro inc., Montréal
Édumicro inc.	Formation d'Acrobat, Expérimentation 1	498,00 \$	2	Édumicro inc., Montréal
Édumicro inc.	RAP / Bureautique / Traitement de texte / Word 2007-2010, fusion de A à Z	113,00 \$	1	Édumicro inc., Montréal

* Le tableau couvre les données inscrites au système au cours de cette période.

MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE
PERFECTIONNEMENT ET CONGRÈS - DU 1ER AVRIL AU 29 FÉVRIER 2012 *

Firme	Description	Montant	Nombre de personne	Endroit
Édumicro inc.	RAP / Bureauitique / Chiffirer électronique et tableur / Excel - Expérimentation 1	226,00 \$	1	Édumicro inc., Montréal
Édumicro inc.	RAP / Bureauitique / Chiffirer électronique et tableur / Excel - Expérimentation 1	452,00 \$	2	Édumicro inc., Montréal
Forum des jeunes de la fonction publique Québécoise	Inscription au colloque Forum des jeunes 2011	130,00 \$	1	ENAP, Québec
Gosselin, Johanne	Animation de 4 rencontres de consolidation d'équipe au sein de la Direction de l'inspection	6 500,00 \$	56	Bureaux du MFA, Québec, Laval, Longueuil et Montréal
GP-Québec - La communauté de pratique gestion de projets publics	Thématique « L'équipe, levier stratégique du succès des projets »	250,00 \$	1	Université Laval, Québec
Grafik-Art	Inscription au salon Grafik-Art	20,00 \$	1	Place Bonaventure, Montréal
Innov-Âge	2e édition des Journées sur le Vieillissement actif	930,00 \$	3	Hôtel Sheraton, Laval
Instances régionales de concertation sur la persévérance scolaire et la réussite éducative du Québec	Les 2es Rencontres interrégionales sur la persévérance et la réussite scolaires	150,00 \$	1	Centre des congrès, Québec
Institut d'administration publique de Québec	Colloque portant sur les regards croisés sur les transformations au sein des administrations publiques et trois midi-conférences portant notamment sur les sujets: La gestion publique à l'ère WEB 2.0; Une administration publique à l'écoute des aînés.	200,00 \$	1	Hôtel Pur et ÉNAP Québec
Institut d'administration publique de Québec	Colloque: Les grands enjeux de l'État québécois	100,00 \$	1	Amphithéâtre de l'École nationale d'administration publique (ENAP), Québec
Institut d'administration publique de Québec	Inscription à la conférence Gestion publique à l'ère du Web	45,00 \$	1	Hôtel PUR, Québec
Institut de la gestion financière de Québec	Assurer la participation à une demi-journée thématique portant sur le Plan Nord et quatre midi-conférences portant sur les sujets: Privé- Public, à la recherche du meilleur des deux; Les interactions entre les vérificateurs externes et interne; Défis pour les institutions d'assurer l'intégrité pour la lutte à la fraude et à la corruption; L'avenir des régimes d'épargne.	600,00 \$	2	Hilton Québec, Québec
Institut du Nouveau Monde	Rendez-vous National des générations	35,00 \$	1	Université du Québec, Montréal
Institut Philippe-Pinel	Formation : Psychopathologie et principes d'intervention	150,00 \$	1	Institut Philippe-Pinel, Montréal

* Le tableau couvre les données inscrites au système au cours de cette période.

MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE
PERFECTIONNEMENT ET CONGRÈS - DU 1ER AVRIL AU 29 FÉVRIER 2012 *

Firme	Description	Montant	Nombre de personne	Endroit
Jean, Marc	Formation éthique et conflits d'intérêts	5 000,00 \$	15	Bureaux du MFA, Montréal
L'Association du jeune barreau de Montréal (AJBM)	Midi-Conférence AJBM sur les <i>Droits et obligations de l'employeur liés à l'utilisation des médias sociaux par les employés et en matière de harcèlement psychologique</i>	35,00 \$	1	Cour d'Appel à Montréal, Montréal
L'Association québécoise du loisir municipal (AQLM)	12e Conférence annuelle du loisir municipal	220,00 \$	1	Hôtel Rimouski, Rimouski
L'Institut des administrateurs de sociétés (IAS)	Inscription au Forum gouvernance OBNL	170,88 \$	2	Hôtel Holiday Inn, Montréal Midtown
L'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés (CRHA)	Le rôle-conseil : mieux le comprendre pour mieux l'exercer	370,27 \$	1	Château Bonne Entente, Québec
Maison des leaders inc., La	Formation en gestion sur le leadership	1 500,00 \$	1	Maison des leaders, Québec
Manuri Formation inc.	Formation "Seconder son patron : une priorité!"	625,50 \$	1	Hôtel Maritime Plaza, Montréal
Manuri Formation inc.	Formation: "Hors Série 2012" impliquant notamment, la gestion efficace des courriels et le renforcement des liens de collaboration avec votre patron - La loi de Pareto, une clés de la productivité	990,00 \$	2	Hôtel Palace Royal, Québec
Ministère du Travail	Forum 2012 - L'évolution des milieux de travail au Québec : Rétrospective et vision d'avenir	150,00 \$	1	Centre Mont-Royal, Montréal
Ordre des comptables agréés du Québec	Titre du cours: Excel pour exceller en finance - Volet 1 - Excel 2007/2010	449,00 \$	1	Hôtel Québec, Québec
Ordre des comptables agréés du Québec	Deux passes "Multi-abonnés" permettant d'assister à 8 formations d'une journée par passe, soit 16 jours de formation	3 998,00 \$	13	Différents lieux, Montréal
Ordre des comptables agréés du Québec	Abonnement annuel pour un maximum de 8 formations	999,00 \$	1	Différents lieux, Montréal

* Le tableau couvre les données inscrites au système au cours de cette période.

MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE
PERFECTIONNEMENT ET CONGRÈS - DU 1ER AVRIL AU 29 FÉVRIER 2012 *

Firme	Description	Montant	Nombre de personne	Endroit
Ordre des comptables agréés du Québec	Déjeuner conférence : L'exécution d'une enquête - quoi faire, comment faire ?	39,50 \$	1	Club de Golf La Prairie, La Prairie
Ordre des conseillers en ressources humaines agréés MC	Conciliation travail-vie personnelle: pratiques gagnantes	1 050,00 \$	2	Siège social de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés, Montréal
Ordre des conseillers en ressources humaines agréés MC	Formation - Groupe de discussion sur le développement organisationnel - 7 rencontres	295,00 \$	1	Siège social de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés, Montréal
Ordre des conseillers en ressources humaines agréés MC	Gestion des coûts et tendances actuelles en assurance collective	135,00 \$	1	Formation à distance (en ligne)
Ordre des comptables agréés du Québec	Titre du cours: Remise à niveau des connaissances en comptabilité	898,00 \$	1	Hôtel Québec, Québec
Organisation mondiale de la santé	Conférence portant sur le réseau mondial des Villes-Amies des aînés de l'Organisation mondial de la santé.	1 272,16 \$	2	Burlington Hotel, Dublin (Irlande)
PMI-Montréal inc.	Stratégies et politiques : Les aspects essentiels de la gestion de projets	250,00 \$	1	Hôtel Omni Mont-Royal, Montréal
Pôle de Gériatologie Inter. Bourgogne France-Comté	Colloque "Le Droit de vieillir : Citoyenneté, intégration sociale et participation politique des personnes âgées".	265,18 \$	1	Palais des Congrès, Dijon (France)
Regroupement pour la valorisation de la paternité (R.V.P.)	La sixième su-père: Conférence	40,00 \$	1	Centre St-Pierre, Montréal
Regroupement pour la valorisation de la paternité (R.V.P.)	La 6e Su-Père Conférence	43,49 \$	1	Centre St-Pierre, Montréal
Réseau action TI Québec	Activité d'innovation ouverte	125,00 \$	1	Manoir Montmorency, Québec
SAS Institute (Canada) inc.	Macro Language 1 : Essentials	1 400,00 \$	1	Montreal Training Center, Montréal
Services conseils Hardy inc., Les	Formation: Créer des classeurs Excel formatés avec SAS	489,50 \$	1	Services conseils Hardy inc., Montréal
Services conseils Hardy inc., Les	Formation: Introduction au logiciel SAS	1 343,90 \$	1	Services conseils Hardy inc., Montréal
Société d'Habitation du Québec	Inscription : Rendez-vous de l'habitation de la Société d'Habitation du Québec et colloque sur L'habitat adapté des Entretiens 2011 du Centre Jacques-Cartier	65,83 \$	1	Musée de la civilisation de Québec, Québec
Statistique Canada	Élaboration et conception de questionnaires d'enquête	275,00 \$	1	Complexe Guy-Favreau, Montréal
Télélangues International Limitée	Français oral intermédiaire privé	320,00 \$	1	Ministère de la Famille et des Aînés, DPMORT, Montréal

* Le tableau couvre les données inscrites au système au cours de cette période.

MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE
PERFECTIONNEMENT ET CONGRÈS - DU 1ER AVRIL AU 29 FÉVRIER 2012 *

Firme	Description	Montant	Nombre de personne	Endroit
TÉLUQ - Université à distance de l'UQÀM	Formation de 4 séances (10 heures) sur le code linguistique : ortographe gramaticale, orthographe d'usage, vocabulaire, syntaxe et ponctuation.	200,00 \$	1	TÉLUQ, Montréal
TÉLUQ - Université à distance de l'UQÀM	Communication organisationnelle	241,79 \$	1	TÉLUQ, Québec
Université du Québec à Montréal (UQÀM)	Intégration universitaire Introduction aux méthodes quantitatives appliquées à la gestion	354,72 \$	1	UQÀM, Montréal
Université Laval	Session d'automne 2010 pour obtenir un Diplome d'étude supérieur spécialisé - 2e cycle	266,31 \$	1	Formation à distance (en ligne)
Université Laval	Session d'été 2011 pour obtenir un Diplome d'étude supérieur spécialisé - 2e cycle	506,40 \$	1	Formation à distance (en ligne)
Université Laval	Session d'automne 2011 pour obtenir un Diplome d'étude supérieur spécialisé - 2e cycle	664,58 \$	1	Formation à distance (en ligne)
Université Laval	Méthode et fondement du droit	216,78 \$	1	Université Laval, Québec
Total (Ministère incluant les deux cabinets)		73 153,79 \$		

* Le tableau couvre les données inscrites au système au cours de cette période.

Source: Direction des ressources financières, matérielles et de la conformité

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

N° de fiche : RP3

Tous les documents, notes, mémos, lettres ou états de situation relativement à l'abolition du Conseil de la famille et de l'enfance et l'intégration de ses activités administratives au ministère de la Famille et des Aînés ainsi que la ventilation des économies budgétaires projetées.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Le Conseil de la famille et de l'enfance (CFE) a été aboli le 1^{er} juillet 2011, tel que prévu dans la *Loi abolissant le ministère des Services gouvernementaux et mettant en œuvre le Plan d'action 2010-2014 du gouvernement pour la réduction et le contrôle des dépenses en abolissant et en restructurant certains organismes et certains fonds.*

Les membres du personnel ont été affectés au sein du ministère de la Famille et des Aînés *sans autre formalité.*

La relocalisation du personnel du Conseil de la Famille et des Aînés dans les unités administratives a permis de réduire les besoins d'espace de bureau. Le tout a résulté en une cessation de bail pour le CFE.

Concernant les économies résiduelles, la réponse à cette question sera fournie par le Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

N° de fiche : RP4

Développement des systèmes informatiques, tableau de distribution des coûts par volet.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Le développement des systèmes informatiques du ministère de la Famille et des Aînés est imparti au CSPQ.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

N° de fiche : RP5

Taux d'occupation dans les services de garde depuis 2003.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Le tableau suivant présente le taux d'occupation des enfants de 0 à 59 mois accueillis dans les services de garde pour 2010-2011. Les données pour 2011-2012 seront disponibles à partir de janvier 2013.

Taux d'occupation des enfants de 0 à 59 mois accueillis dans les services de garde			
Année financière	Installation de CPE	Milieu familial	Garderies subventionnées
		Coordonné par les BC	
2010-2011	97,71 %	88,38 %	99,50 %

Le taux d'occupation représente la proportion des places qui ont fait l'objet d'une entente de services avec les parents. Il se calcule comme suit en 2010-2011 :

Somme des jours d'occupation contenus dans les ententes de services conclues avec les parents

÷

Nombre de places subventionnées annualisé x 261 jours

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

N° de fiche : RP6

Taux de présence réelle dans les services de garde depuis 2003.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Le tableau suivant présente le taux de présence des enfants de 0 à 59 mois accueillis dans les services de garde pour 2010-2011. Les données pour 2011-2012 seront disponibles à partir de janvier 2013.

Taux de présence des enfants de 0 à 59 mois accueillis dans les services de garde			
Année financière	Installation de CPE	Milieu familial	Garderies subventionnées
		Coordonné par les CPE	
2010-2011	78,92 %	83,87 %	84,87 %

Le taux de présence représente le nombre de jours où les enfants étaient présents par rapport au nombre de jours d'occupation prévus aux ententes de services.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

N° de fiche : RP7

Nom des garderies ou projets déjà subventionnés qui ont changé d'administrateurs ou de propriétaires et qui ont fait une nouvelle demande de permis depuis 2003.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Le ministère de la Famille et des Aînés (MFA) ne détient pas les renseignements demandés. Les renseignements qui sont consignés au MFA sont ceux concernant les administrateurs et les actionnaires actuels des entreprises de services de garde. Ces renseignements ne permettent pas de fournir un historique des changements relatifs à ceux-ci dans le temps.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

N° de fiche : RP8

Répartition régionale des places en garderie à développer, par région, par type de service.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Région	Nombre de places en garderie en création pour 2012-2013
Bas-Saint-Laurent	
Saguenay-Lac-St-Jean	
Capitale-Nationale	
Mauricie	
Estrie	
Montréal	3
Outaouais	47
Abitibi-Témiscamingue	
Côte-Nord	
Nord-du-Québec	
Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine	
Chaudière-Appalaches	
Laval	
Lanaudière	
Laurentides	
Montérégie	100
Centre-du-Québec	
TOTAL	150

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

N° de fiche : RP9

Évolution des places en services de garde pour chaque région administrative pendant les dix dernières années

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Région	Nombre de places en services de garde au 31 mars 2012
Bas-Saint-Laurent	4 552
Saguenay–Lac-Saint-Jean	6 949
Capitale-Nationale	17 647
Mauricie	6 052
Estrie	8 441
Montréal	54 831
Outaouais	10 851
Abitibi-Témiscamingue	4 184
Côte-Nord	2 530
Nord-du-Québec	2 499
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	2 166
Chaudière-Appalaches	11 073
Laval	11 609
Lanaudière	11 915
Laurentides	15 006
Montréal	40 946
Centre-du-Québec	6 083
TOTAL	217 334

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

N° de fiche : RP10

Évolution du nombre de places en garderies privées non subventionnées par année depuis 2002-2003.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Au 31 mars 2012, le nombre de places en garderies privées non subventionnées se chiffre à 27 773 places.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

N° de fiche : RP11

Pour l'année 2011-2012, nombre de places développées par mois, par région et par type de services de garde.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

État de la création des places pour 2011-2012 par région et par mode de garde

Région	Installation CPE	Garderie	Milieu familial	Total
Bas-Saint-Laurent	139	0	0	139
Saguenay–Lac-Saint-Jean	0	0	0	0
Capitale-Nationale	138	9	0	147
Mauricie	42	0	0	42
Estrie	111	0	0	111
Montréal	740	180	0	920
Outaouais	-2	0	0	-2
Abitibi-Témiscamingue	63	0	0	63
Côte-Nord	2	0	-13	-11
Nord-du-Québec	0	0	-10	-10
Gaspésie–Îles-de-la-Mad.	39	0	0	39
Chaudière-Appalaches	91	52	42	185
Laval	17	104	0	121
Lanaudière	14	0	0	14
Laurentides	87	46	0	133
Montréal	413	106	0	519
Centre-du-Québec	107	13	0	120
TOTAL	2 001	510	19	2 530

Le total représente la création nette de places subventionnées incluant les places sous permis ou visées par un agrément de bureau coordonnateur de la garde en milieu familial qui ont été retournées au Ministère.

Répartition mensuelle de la création des places en 2011-2012

Mois	Nombre de places
Avril	182
Mai	143
Juin	279
Juillet	166
Août	134
Septembre	130
Octobre	26
Novembre	131
Décembre	28
Janvier	236
Février	579
Mars	496
TOTAL	2 530

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

N° de fiche : RP12

Pour l'année 2012-2013, prévisions du nombre de places à développer par mois, par région et par type de services de garde, pour atteindre l'objectif du 220 000 places à contribution réduite

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Prévisions du nombre de places à créer pour l'année 2012-2013

Région	Installation CPE	Garderie	Milieu familial	Total
Bas-Saint-Laurent	0			0
Saguenay–Lac-Saint-Jean	22			22
Capitale-Nationale	10			10
Mauricie	42			42
Estrie	0			0
Montréal	649	3		652
Outaouais	87	47		137
Abitibi-Témiscamingue	52			52
Côte-Nord	202			202
Nord-du-Québec	300			300
Gaspésie–Îles-de-la-Mad.	81			81
Chaudière-Appalaches	16			16
Laval	188			188
Lanaudière	60			60
Laurentides	100			100
Montréal	168	100		268
Centre-du-Québec	60			60
TOTAL	2 040	150		2 190

La donnée mensuelle n'est pas disponible.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

N° de fiche : RP13

Nombre de places récupérées par type de service de garde et par région pour 2011-2012 incluant la ventilation détaillée de leur réaffectation.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Région	CPE installation	Total des places récupérées
Capitale-Nationale	5	5
Estrie	18	18
Montréal	80	80
Gaspésie/Iles-de-la-Madeleine	13	13
Laval	80	80
Laurentides	60	60
Montréal	136	136
Total	392	392

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

N° de fiche : RP14

Pour les centres de la petite enfance :

- a) coût de l'annualisation et de la reconduction des places créées en 2011-2012;
- b) coût du développement de places en 2012-2013;
- c) indexation liée à l'augmentation des échelons (progression salariale);
- d) équité salariale;
- e) hausse de la subvention aux CPE pour l'augmentation des coûts de système.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

a) Coût de l'annualisation et de la reconduction des places créées en 2011-2012 :

Le coût de reconduction des places en centre de la petite enfance (CPE) prévu dans le Budget de dépenses 2012-2013 s'élève à 28,9 M\$. Ce montant comprend le coût lié au parachèvement du plan de 18 000 places estimé à 12,1 M\$.

b) Coût du développement de places en 2012-2013 :

Le coût prévu pour la création de places en CPE en 2012-2013 dans le cadre du nouveau plan de 15 000 est de 1,3 M\$. Le coût lié au parachèvement du plan de 18 000 places a été inclus dans le coût de reconduction.

c) Indexation liée à l'augmentation des échelons (progression salariale) :

Les crédits 2012-2013 n'incluent pas d'augmentation générale pour la progression dans les échelles salariales (avancements d'échelon). Par contre, le mécanisme du facteur de modulation des frais de garde et d'éducation permet de tenir compte des disparités entre les CPE en ce qui a trait à l'ancienneté de leur personnel.

d) Équité salariale :

Conformément à l'entente du 19 septembre 2006 relative au cadre de financement des ajustements liés à la Loi sur l'équité salariale dans les centres de la petite enfance et les garderies, les montants nécessaires pour réaliser la démarche d'équité salariale ont été versés durant une période de cinq ans, soit de 2007-2008 à 2011-2012.

e) Hausse de la subvention aux CPE pour l'augmentation des coûts de système :

Le budget de dépenses 2012-2013 ne comporte aucune majoration pour les augmentations salariales du personnel puisque aucune entente à cet égard n'était conclue au moment de son élaboration.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

N° de fiche : RP15

Pour l'année 2011-2012, pour les bureaux coordonnateurs :

- a) coût de l'annualisation et de la reconduction des places créées en 2011-2012;
- b) coût du développement de places en 2012-2013;
- c) indexation liée à l'augmentation des échelons (progression salariale);
- d) équité salariale;
- e) hausse de la subvention aux BC pour l'augmentation des coûts de système.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

- a) Coût de l'annualisation et de la reconduction des places créées en 2011-2012 :

Le coût de reconduction des places en milieu familial prévu dans le Budget de dépenses 2012-2013 s'élève à 2,5 M\$.

- b) Coût du développement de places en 2012-2013 :

Aucun ajout de places en milieu familial n'est prévu pour 2012-2013.

- c) Indexation liée à l'augmentation des échelons (progression salariale) :

L'allocation pour le budget de fonctionnement des bureaux coordonnateurs (BC) est établie avec l'échelon maximum de chacune des catégories d'emploi, il ne peut donc pas y avoir d'augmentation budgétaire liée à la progression salariale.

- d) Équité salariale :

Conformément à l'entente du 19 septembre 2006 relative au cadre de financement des ajustements liés à la Loi sur l'équité salariale dans les centres de la petite enfance et les garderies, les montants nécessaires pour réaliser la démarche d'équité salariale ont été versés durant une période de 5 ans, soit de 2007-2008 à 2011-2012.

- e) Hausse de la subvention aux BC pour l'augmentation des coûts de système :

Le budget de dépenses 2012-2013 ne comporte aucune majoration pour les augmentations salariales du personnel puisqu'aucune entente à cet égard n'était conclue au moment de son élaboration.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

N° de fiche : RP16

Pour l'année 2011-2012 – pour les garderies :

- a) coût de l'annualisation et de la reconduction des places créées en 2011-2012;
- b) coût du développement de places en 2012-2013;
- c) indexation liée à l'augmentation des échelons (progression salariale);
- d) équité salariale;
- e) hausse de la subvention aux garderies privées pour l'augmentation des coûts de système.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

- a) Coût de l'annualisation et de la reconduction des places créées en 2011-2012 :

Le coût de reconduction des places en garderie prévu dans le Budget de dépenses 2012-2013 s'élève à 5 M\$.

- b) Coût du développement de places en 2012-2013 :

Le coût prévu pour la création de places en garderie en 2012-2013 est de 5,5 M\$.

- c) Indexation liée à l'augmentation des échelons (progression salariale) :

Les crédits 2012-2013 n'incluent pas d'augmentation générale pour la progression dans les échelles salariales (avancements d'échelon). Par contre, le mécanisme du facteur de modulation des frais variables permet de tenir compte des disparités entre les garderies en ce qui a trait à l'ancienneté de leur personnel.

- d) Équité salariale :

Conformément à l'entente du 19 septembre 2006 relative au cadre de financement des ajustements liés à la Loi sur l'équité salariale dans les centres de la petite enfance et les garderies, les montants nécessaires pour réaliser la démarche d'équité salariale ont été versés durant une période de cinq ans, soit de 2007-2008 à 2011-2012.

- e) Hausse de la subvention aux garderies privées pour l'augmentation des coûts de système :

Le budget de dépenses 2012-2013 ne comporte aucune majoration pour les augmentations salariales du personnel puisqu'aucune entente à cet égard n'était conclue au moment de son élaboration.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

N° de fiche : RP17

Nombre de plaintes et type de plaintes reçues par type de services de garde pour les années 2007-2008 et 2011-2012.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Services de garde éducatifs – plaintes reçues en 2011-2012

Catégories	CPE	BC milieu familial	Garderie	Total
Accessibilité et continuité des services	36	20	60	116
Fonctionnement administratif	184	200	481	865
Personne en relation avec un service de garde	213	150	535	898
Santé et sécurité des enfants	167	34	955	1 156
Total	600	404	2 031	3 035

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

N° de fiche : RP18

Nombre d'infractions et type d'infractions par type de service de garde pour 2010-2011 et 2011-2012

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Manquements liés à	Types de manquements	Nombre de manquements en 2010-2011		Nombre de manquements en 2011-2012	
		Centre de la petite enfance	Garderie	Centre de la petite enfance	Garderie
Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance					
L7 et L40.2	Conformité du conseil d'administration	12	0	16	1
L13	Respect du permis et des classes d'âge	1	27	3	50
L16	Lieu des activités en respect du permis	0	2	0	6
L17	Avis de changement : nom, domicile, administrateur, actionnaire	3	3	1	4
L20	Conformité plan/locaux	4	9	35	19
L21	Autorisation pour modification : locaux, nombre au permis, classe au permis	5	8	7	18
L22	Affichage du permis	4	27	22	40
L31 - L34 - L35 - L36 - L37 et L38	Comité consultatif de parents	S.O.	356	S.O.	746
L58	Conservation et tenue des fiches d'inscription et des fiches d'assiduité	10	69	21	107
L78	Collaboration au travail de l'inspecteur	0	1	1	14
L86 et L86.1	Contribution excédentaire	9	54	22	53
L92	Respect de l'entente de subvention	36	43	113	134
Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance					
R4 et R6	Attestations des absences d'empêchement du personnel du service de garde : manquantes, expirées	141	262	278	462
R20	Cours de premiers soins : expirés, manquants, non conformes	48	105	119	348
R21	Ratio éducateur/enfants non conforme	9	39	4	73
R23	Personnel qualifié insuffisant	22	112	25	271
R24	Remplacement en cas d'urgence	1	1	0	4
R25, R26	Conservation des documents et Conservation des documents pour une période de 3 ans	61	202	326	523
R27	Administration d'un CPE : le président du conseil d'administration est un parent usager	2	S. O.	1	S. O.
R30	Mécanisme de contrôle du service de garde : absent, brisé. Température et/ou humidité des locaux non conformes	21	43	30	80
R31 et R32	Aires de jeu intérieures non conformes	96	133	477	388
R33 - R34 - R35 - R36 et R37	Équipements requis dans une installation incluant des espaces de rangement	193	526	627	951
R38	Maintien des locaux, du mobilier et des équipements propres	474	620	978	1096
R39 - R40 - R41 -	Espace de jeu extérieur et aires de	272	258	667	414

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Manquements liés à	Types de manquements	Nombre de manquements en 2010-2011		Nombre de manquements en 2011-2012	
		Centre de la petite enfance	Garderie	Centre de la petite enfance	Garderie
R42 et R43	jeu extérieures				
R98	Accès au service de garde par les parents	1	1	1	0
R100	Surveillance constante des enfants	3	11	12	23
R101	Liste des numéros de téléphone	44	247	164	410
R102	Enfant blessé ou malade / Assistance médical	0	2	2	4
R103 et R140	Non-conformité jeux intérieurs et jouets	61	56	207	93
R105	Non-conformité : poussettes, barrières, clôture extérieure, etc.	2	7	10	20
R100 - R11- R112 et R113	Affichage du menu hebdomadaire et conservation des aliments	64	161	254	398
R116 - R117- R118 - R119 - R120 et R121	Médicaments (autorisation pour administration de médicaments, personne désignée, identification des médicaments et leur entreposage, maintien d'un registre) et étiquetage et entreposage sous clé des produits d'entretien et des produits toxiques	936	1355	2312	2295
R122	Fiche d'inscription (informations manquantes, conservation ou non remises au parent)	104	213	290	327
R123	Fiche d'assiduité (informations manquantes, mise à jour, conservation des documents 3 ans jusqu'à cessation de la prestation)	50	162	119	348
R106 -R107 - R108 -R109 - R114 et R115	Autres : pataugeoire, animaux, utilisation de téléviseur, enfant resté dans un lit, sortie extérieure, animaux.	8	31	13	60
Règlement sur la contribution réduite					
C5	Mode de paiement de la contribution	0	3	0	2
C6 - C8 et C12	Biens, matériel et services en contrepartie de la contribution réduite	10	21	31	14
C9	Entente écrite	5	21	13	13
C10	Respect de la contribution et des restrictions fixées par Règlement	107	131	189	120
C17 - C20 - C21- C22 et C23	Administration de la contribution réduite	68	84	274	152

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

N° de fiche : RP19

Évolution du nombre de places créées par année par type de services de garde (CPE, milieu familial, garderie privée subventionnée) depuis 2003-2004.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Année	CPE Installation	Garderie subventionnée	Milieu familial	TOTAL
2011-2012	2 001	510	19	2 530

Source : Direction générale des services de garde éducatifs à l'enfance, 5 avril 2012

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

N° de fiche : RP20

Le nombre d'ETC (équivalent temps complet) pour chacune des années financières suivantes : 2011-2012 et prévisions pour 2012-2013 pour chacun des postes suivants (CPE et bureaux coordonnateurs) :

- a) personnel éducateur formé;
- b) personnel éducateur non formé;
- c) commis-comptable;
- d) secrétaire-comptable;
- e) secrétaire;
- f) cuisinier et responsable de l'alimentation;
- g) préposé à l'entretien ménager;
- h) conseiller pédagogique;
- i) gestionnaire de niveau 1;
- j) gestionnaire de niveau 2;
- k) gestionnaire de niveau 3;
- l) aide-éducatrice;
- m) agent de soutien pédagogique;
- n) agent de conformité.

Exposé et statistiques

Seules les données pour 2010-2011 sont disponibles.

En 2010-2011, il y avait, dans les centres de la petite enfance et les bureaux coordonnateurs, 23 525 équivalents à temps plein (ETC).

ETC par catégorie d'emplois	2010-2011
Éducatrice qualifiée	14 209
Éducatrice non qualifiée	3 705
Adjointe administrative	336
Commis comptable ou secrétaire comptable	307
Secrétaire-réceptionniste	174
Responsable de l'alimentation ou cuisinière	1 303
Préposée	504
Agente-conseil en soutien pédagogique et technique	641
Directrice générale	955
Directrice adjointe	790
Aide-éducatrice	365
Agente de conformité	236
TOTAL	23 525

Source : Rapports financiers 2010-2011

Notes :

1 ETC = 1 664 heures / année pour les éducatrices et 1 825 heures / année pour les autres membres du personnel.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

N° de fiche : RP21

Le salaire moyen versé pour chacun de ces postes et pour chacune des années financières suivantes : 2011-2012 et prévisions pour 2012-2013 pour chacun des postes suivants (centres de la petite enfance et bureaux coordonnateurs) :

- a) personnel éducateur formé;
- b) personnel éducateur non formé;
- c) commis-comptable;
- d) secrétaire-comptable;
- e) secrétaire;
- f) cuisinier et responsable de l'alimentation;
- g) préposé à l'entretien ménager;
- h) conseiller pédagogique;
- i) gestionnaire de niveau 1;
- j) gestionnaire de niveau 2;
- k) gestionnaire de niveau 3;
- l) aide-éducatrice;
- m) agent de soutien pédagogique;
- n) agent de conformité.

Exposé et statistiques

Salaire moyen annuel par catégories (\$)	2011-2012 (estimation)	2012-2013 (estimation)
Éducatrice qualifiée	33 501	34 025
Éducatrice non qualifiée	27 021	27 806
Adjointe administrative	39 029	39 406
Commis comptable ou secrétaire-comptable	31 892	32 068
Secrétaire-réceptionniste	28 559	28 956
Responsable de l'alimentation ou cuisinière	31 292	31 751
Préposée	24 112	24 112
Agente-conseil en soutien pédagogique et technique	40 918	41 224
Directrice générale	76 757	79 059
Directrice adjointe	52 451	54 024
Aide-éducatrice	26 009	26 785
Agente de conformité	36 615	36 987

Source : Rapports financiers 2010-2011

Note : La classification des emplois d'encadrement en trois niveaux n'est plus en vigueur. Depuis 2007, on distingue les directrices générales qui sont des cadres supérieurs des directrices adjointes. Pour les éducatrices, on fait référence aux éducatrices qualifiées au sens du Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance car la notion de « formée » peut s'appliquer à une personne ayant une formation de niveau secondaire (AEC) mais sans être qualifiée. La catégorie d'adjointe administrative a été introduite depuis 2006, suite aux travaux de la démarche type d'équité salariale. Les commis comptables et secrétaires comptables ont été regroupés suite à ces travaux. La catégorie de préposé à l'entretien ménager porte l'appellation « préposée ». La conseillère pédagogique porte l'appellation d'agente-conseil en soutien pédagogique et technique.

- Le salaire moyen versé est calculé en divisant la rémunération totale par catégorie inscrite aux rapports financiers par le nombre d'effectifs équivalents à temps complet (ETC).
- Les estimations pour 2011-2012 et 2012-2013 prennent en considération la progression salariale et l'équité salariale. Toutefois, elles ne tiennent pas compte de la création de places additionnelles et de la majoration des traitements à verser rétroactivement au 1^{er} avril 2010 et 2011.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

N° de fiche : RP22

Le nombre d'ETC pour chacune des années financières suivantes : 2011-2012 et prévisions pour 2012-2013, pour chacun des postes suivants (garderie) :

- a) Personnel éducateur formé;
- b) Personnel éducateur non qualifié;
- c) Commis-comptable;
- d) Secrétaire-comptable;
- e) Secrétaire;
- f) Cuisinier et responsable de l'alimentation;
- g) Préposé à l'entretien ménager;
- h) Conseiller pédagogique;
- i) Gestionnaire de niveau 1;
- j) Gestionnaire de niveau 2;
- k) Gestionnaire de niveau 3;
- l) Aide-éducatrice;
- m) Agent de soutien pédagogique
- n) Agent de conformité.

Exposé et statistiques

Seules les données de 2010-2011 sont disponibles.

Il y avait dans les garderies subventionnées, en 2010-2011, 6 845 emplois d'éducatrices en équivalents temps plein (ETC).

Les données pour les autres catégories d'emplois ne sont pas disponibles. Seul le personnel éducateur est comptabilisé dans les rapports financiers des garderies subventionnées.

ETC - Éducateurs	2010-2011
Éducatrice qualifiée	4 597
Éducatrice non qualifiée	2 248
TOTAL	6 845

Source : Rapports financiers 2010-2011

Note :

1 ETC = 1 664 heures/année pour les éducatrices.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

N° de fiche : RP23

Le salaire moyen versé pour chacun de ces postes et pour chacune des années financières suivantes : 2011-2012 et prévisions pour 2012-2013 pour chacun des postes suivants (garderie) :

- a) Personnel éducateur formé;
- b) Personnel éducateur non formé;
- c) Commis-comptable;
- d) Secrétaire-comptable;
- e) Secrétaire;
- f) Cuisinier et responsable de l'alimentation;
- g) Préposé à l'entretien ménager;
- h) Conseiller pédagogique;
- i) Gestionnaire de niveau 1;
- j) Gestionnaire de niveau 2;
- k) Gestionnaire de niveau 3;
- l) Aide-éducatrice;
- m) Agent de soutien pédagogique;
- n) Agent de conformité.

Exposé et statistiques :

Seules les données pour 2010-2011 sont disponibles.

Salaire annuel moyen	2010-2011 (\$)
Éducatrice qualifiée	29 172
Éducatrice non qualifiée	22 803
MOYENNE	27 080

Source : Rapports financiers 2010-2011

- Le salaire moyen versé est calculé en divisant la rémunération inscrite au rapport financier par le nombre d'effectifs équivalents à temps complet (ETC).
- Les données pour les autres catégories d'emplois ne sont pas disponibles. Seul le personnel éducateur est inscrit aux rapports financiers des garderies subventionnées.

Note : 1 ETC = 1 664 heures/année pour les éducatrices.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

N° de fiche : RP24

Le nombre de centres de la petite enfance (CPE), bureaux coordonnateurs (BC) et garderies ayant enregistré un déficit d'opération, incluant le déficit moyen par entité, en 2010-2011 et 2011-2012, au niveau national et par région

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Seules les données pour 2010-2011 sont disponibles.

CPE

Région administrative		2010-2011	
		Nombre de CPE	Déficit d'opération moyen
01	Bas-Saint-Laurent	9	44 025 \$
02	Saguenay - Lac-Saint-Jean	13	22 089 \$
03	Capitale Nationale	44	22 288 \$
04	Mauricie	13	20 832 \$
05	Estrie	31	28 934 \$
06	Montréal	120	35 919 \$
07	Outaouais	19	24 761 \$
08	Abitibi - Témiscamingue	10	51 753 \$
09	Côte-Nord	9	28 069 \$
10	Nord-du-Québec	4	*
11	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	5	34 671 \$
12	Chaudière-Appalaches	17	33 569 \$
13	Laval	15	36 431 \$
14	Lanaudière	16	45 217 \$
15	Laurentides	15	27 860 \$
16	Montérégie	50	28 366 \$
17	Centre-du-Québec	8	29 914 \$
Ensemble du Québec		398	33 792 \$

Source : Données d'octobre 2011, sur 950 rapports financiers des CPE traités.

BC

Région administrative		2010-2011	
		Nombre de BC	Déficit d'opération moyen
01	Bas-Saint-Laurent	1	*
02	Saguenay - Lac-Saint-Jean	1	*
03	Capitale Nationale	1	*
04	Mauricie	3	*
05	Estrie	4	*
06	Montréal	3	*
07	Outaouais	2	*
08	Abitibi - Témiscamingue	-	*
09	Côte-Nord	3	*
10	Nord-du-Québec	-	*
11	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	-	*
12	Chaudière-Appalaches	4	*
13	Laval	1	*
14	Lanaudière	-	*
15	Laurentides	1	*
16	Montérégie	4	*
17	Centre-du-Québec	1	*
Ensemble du Québec		29	17 358 \$

Source : Données d'octobre 2011, sur 160 rapports financiers des BC traités.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Garderies

Région administrative		2010-2011	
		Nombre de garderie	Déficit d'opération moyen
01	Bas-Saint-Laurent	1	*
02	Saguenay - Lac-Saint-Jean	-	*
03	Capitale Nationale	7	12 844 \$
04	Mauricie	-	*
05	Estrie	-	*
06	Montréal	34	25 137 \$
07	Outaouais	4	*
08	Abitibi - Témiscamingue	-	*
09	Côte-Nord	-	*
10	Nord-du-Québec	-	*
11	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	-	*
12	Chaudière-Appalaches	2	*
13	Laval	6	50 416 \$
14	Lanaudière	7	39 404 \$
15	Laurentides	1	*
16	Montréal	14	37 655 \$
17	Centre-du-Québec	2	*
Ensemble du Québec		78	27 897 \$

Source : Données d'octobre 2011, sur 615 rapports financiers des garderies traités.

* Pour protéger les renseignements confidentiels, la donnée de déficit moyen n'est pas présentée pour les régions administratives où moins de cinq entreprises de services de garde sont visées.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

N° de fiche : RP25

Le nombre de centre de la petite enfance (CPE), bureaux coordonnateurs (BC) et garderies ayant enregistré un surplus d'opération, incluant le surplus moyen par entité, en 2010-2011 et 2011-2012, au niveau national et par région

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Seules les données 2010-2011 sont disponibles

CPE

Région administrative		2010-2011	
		Nombre de CPE	Surplus moyen
01	Bas-Saint-Laurent	12	44 628 \$
02	Saguenay - Lac-Saint-Jean	21	46 645 \$
03	Capitale-Nationale	52	54 748 \$
04	Mauricie	17	72 074 \$
05	Estrie	19	32 153 \$
06	Montréal	150	43 374 \$
07	Outaouais	31	59 613 \$
08	Abitibi - Témiscamingue	10	72 588 \$
09	Côte-Nord	10	53 332 \$
10	Nord-du-Québec	4	*
11	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	4	*
12	Chaudière-Appalaches	29	56 857 \$
13	Laval	23	33 376 \$
14	Lanaudière	23	47 638 \$
15	Laurentides	39	43 867 \$
16	Montréal	92	53 858 \$
17	Centre-du-Québec	16	30 924 \$
Ensemble du Québec		552	48 640 \$

Source : Données d'octobre 2011, sur 950 rapports financiers des CPE traités.

BC

Région administrative		2010-2011	
		Nombre de BC	Surplus moyen
01	Bas-Saint-Laurent	7	38 597 \$
02	Saguenay - Lac-Saint-Jean	6	29 252 \$
03	Capitale-Nationale	13	36 680 \$
04	Mauricie	4	*
05	Estrie	5	20 151 \$
06	Montréal	17	72 016 \$
07	Outaouais	7	43 153 \$
08	Abitibi - Témiscamingue	6	33 929 \$
09	Côte-Nord	3	*
10	Nord-du-Québec	2	*
11	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	4	*
12	Chaudière-Appalaches	8	25 337 \$
13	Laval	5	39 309 \$
14	Lanaudière	9	46 767 \$
15	Laurentides	9	43 472 \$
16	Montréal	22	47 907 \$
17	Centre-du-Québec	4	*
Ensemble du Québec		131	40 919 \$

Source : Données d'octobre 2011, sur 160 rapports financiers des BC traités.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Garderies

Région administrative		2010-2011	
		Nombre de garderie	Surplus moyen
01	Bas-Saint-Laurent	-	-
02	Saguenay - Lac-Saint-Jean	9	93 294 \$
03	Capitale-Nationale	43	80 034 \$
04	Mauricie	3	*
05	Estrie	5	74 683 \$
06	Montréal	239	109 213 \$
07	Outaouais	15	56 316 \$
08	Abitibi - Témiscamingue	1	*
09	Côte-Nord	-	-
10	Nord-du-Québec	-	-
11	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	-	-
12	Chaudière-Appalaches	14	76 697 \$
13	Laval	42	96 054 \$
14	Lanaudière	28	90 491 \$
15	Laurentides	33	90 779 \$
16	Montérégie	97	101 815 \$
17	Centre-du-Québec	8	44 673 \$
Ensemble du Québec		537	98 765 \$

Source : Données d'octobre 2011, sur 615 rapports financiers des garderies traités.

* Pour protéger les renseignements confidentiels, la donnée de surplus moyen n'est pas présentée pour les régions administratives où moins de cinq entreprises de services de garde sont visées.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

N° de fiche : RP26

Les actifs nets affectés et non affectés (CPE et BC) et les BNR (garderie) moyens en 2010-2011, et en 2011-2012, au niveau national et par région.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Les actifs nets affectés et non affectés moyens des CPE par région		
Région administrative		2010-2011
01	Bas-Saint-Laurent	78 480 \$
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	201 956 \$
03	Capitale-Nationale	192 554 \$
04	Mauricie	126 004 \$
05	Estrie	123 198 \$
06	Montréal	202 998 \$
07	Outaouais	235 554 \$
08	Abitibi-Témiscamingue	118 614 \$
09	Côte-Nord	145 668 \$
10	Nord-du-Québec	277 812 \$
11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	31 993 \$
12	Chaudière-Appalaches	145 906 \$
13	Laval	172 557 \$
14	Lanaudière	225 863 \$
15	Laurentides	199 569 \$
16	Montréal	248 739 \$
17	Centre-du-Québec	216 360 \$
Ensemble du Québec		194 258 \$

Source : Données d'octobre 2011, sur 950 rapports financiers des CPE traités.

Les actifs nets affectés et non affectés moyens des BC par région		
Région administrative		2010-2011
01	Bas-Saint-Laurent	154 342 \$
02	Saguenay - Lac-Saint-Jean	99 310 \$
03	Capitale-Nationale	191 469 \$
04	Mauricie	41 690 \$
05	Estrie	49 168 \$
06	Montréal	245 765 \$
07	Outaouais	149 834 \$
08	Abitibi - Témiscamingue	85 519 \$
09	Côte-Nord	21 088 \$
10	Nord-du-Québec	74 227 \$
11	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	133 442 \$
12	Chaudière-Appalaches	103 596 \$
13	Laval	156 279 \$
14	Lanaudière	275 974 \$
15	Laurentides	177 778 \$
16	Montréal	200 492 \$
17	Centre-du-Québec	120 327 \$
Ensemble du Québec		157 420 \$

Source : Données d'octobre 2011, sur 160 rapports financiers des BC traités.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Les bénéfices nets non répartis moyens des garderies par région		
Région administrative		2010-2011
01	Bas-Saint-Laurent	62 199 \$
02	Saguenay - Lac-Saint-Jean	42 256 \$
03	Capitale-Nationale	179 370 \$
04	Mauricie	385 554 \$
05	Estrie	146 985 \$
06	Montréal	238 256 \$
07	Outaouais	59 998 \$
08	Abitibi - Témiscamingue	327 667 \$
09	Côte-Nord	181 067 \$
10	Nord-du-Québec	363 352 \$
11	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	267 679 \$
12	Chaudière-Appalaches	145 051 \$
13	Laval	163 341 \$
14	Lanaudière	74 165 \$
15	Laurentides	62 199 \$
16	Montérégie	42 256 \$
17	Centre-du-Québec	179 370 \$
Ensemble du Québec		213 537 \$

Source : Données d'octobre 2011, sur 615 rapports financiers des garderies traités.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

N° de fiche : RP27

Nombre d'enfants handicapés intégrés dans les services de garde, par type de service, en 2011-2012 et prévisions pour 2012-2013, ventilées par région.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Seules les données pour 2010-2011 sont disponibles. Les données pour 2011-2012 seront disponibles à partir de janvier 2013.

Le tableau suivant présente le nombre d'enfants handicapés intégrés par type de service de garde en 2010-2011. Il s'agit d'enfants de 0 à 59 mois et de 60 mois et plus.

Nombre d'enfants handicapés intégrés dans les services de garde en 2010-2011					
Région administrative		Installation CPE	Garderie	Milieu familial	Total
1	Bas-Saint-Laurent	65	-	37	102
2	Saguenay-Lac-Saint-Jean	95	9	45	149
3	Capitale-Nationale	416	68	109	593
4	Mauricie	67	3	32	102
5	Estrie	158	7	54	219
6	Montréal	874	297	224	1 395
7	Outaouais	99	45	41	185
8	Abitibi-Témiscamingue	31	-	8	39
9	Côte-Nord	15	-	7	22
10	Nord-du-Québec	16	-	1	17
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	11	-	12	23
12	Chaudière-Appalaches	166	13	71	250
13	Laval	154	70	75	299
14	Lanaudière	209	82	245	536
15	Laurentides	237	47	131	415
16	Montérégie	761	157	287	1 205
17	Centre-du-Québec	83	8	20	111
Ensemble du Québec		3 457	806	1 399	5 662

Source : Rapports financiers 2010-2011

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

N° de fiche : RP28

Nombre de poupons dans les services de garde, par type de service, en 2011-2012 et prévisions pour 2012-2013 ventilées, par région.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Seules les données 2010-2011 sont disponibles. Les données pour 2011-2012 seront disponibles à partir de janvier 2013.

Le tableau suivant présente le nombre de poupons accueillis dans les services de garde en 2010-2011.

Nombre de poupons accueillis dans les services de garde en 2010-2011					
Région administrative		Installation CPE	Milieu familial	Garderie	Total
1	Bas-Saint-Laurent	240	584	0	824
2	Saguenay–Lac-Saint-Jean	421	13	101	1 235
3	Capitale-Nationale	869	1 482	311	2 662
4	Mauricie	326	611	41	978
5	Estrie	523	972	32	1 527
6	Montréal	2 554	3 165	1 507	7 226
7	Outaouais	642	1 030	169	1 841
8	Abitibi-Témiscamingue	242	423	10	675
9	Côte-Nord	168	234	0	402
10	Nord-du-Québec	152	40	0	192
11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	62	140	0	202
12	Chaudière-Appalaches	757	1 198	129	2 084
13	Laval	399	1 045	274	1 718
14	Lanaudière	508	1 134	240	1 882
15	Laurentides	649	1 271	284	2 204
16	Montréal	2 101	3 291	726	6 118
17	Centre-du-Québec	345	583	93	1 021
Ensemble du Québec		10 958	17 916	3 917	32 791

Source : Rapports financiers 2010-2011

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

N° de fiche : RP29

Nombre de places à temps partiel dans les services de garde, par type de service, en 2011-2012 et prévisions pour 2012-2013, ventilées par région.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Les places subventionnées des services de garde ne sont pas consacrées a priori à la garde à temps partiel ou à la garde à temps plein. Ce sont les besoins de la clientèle qui font que les places sont utilisées à temps plein ou à temps partiel. Le ministère de la Famille et des Aînés ne fait donc pas de prévisions quant à l'utilisation des places par des enfants qui fréquentent les services de garde à temps partiel ou à temps complet.

Les renseignements disponibles sont ceux fournis par les CPE, les BC et les garderies subventionnées dans leur Rapport financier annuel (RFA), plus précisément dans *l'État de l'occupation et des présences réelles des enfants PCR de 59 mois ou moins accueillis à temps partiel*.

Selon l'information déclarée dans les RFA 2010-2011, 1 172 services de garde ont accueilli des enfants de 0 à 59 mois à temps partiel qui ont utilisé 2 412 289 jours d'occupation.

	Nombre de services de garde	Total des jours d'occupation
Centre de la petite enfance (CPE)	895	1 124 473
Bureau coordonnateur (BC)	147	1 188 872
Garderie	130	98 945
TOTAL	1 172	2 412 289

Source : Rapports financiers 2010-2011

Sachant qu'une place à temps complet représente 261 jours d'occupation, les enfants accueillis à temps partiel ont occupé l'équivalent de 9 242 places en 2010-2011 (seules données disponibles).

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

N° de fiche : RP30

Nombre de places en milieu de travail en 2010-2011, 2011-2012 et prévisions pour 2012-2013, ventilées par région.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Seules les données pour 2009-2010 sont disponibles

Les données sur le nombre de places en milieu de travail proviennent des rapports d'activités annuels remplis par les services de garde (CPE et garderies) et les bureaux coordonnateurs. Les données 2010-2011 ne sont pas encore disponibles.

Selon les déclarations faites dans les rapports d'activités 2009-2010, il y avait 250 installations en milieu de travail en mars 2010, ce qui correspond à 14 094 places.

Nombre d'installations et de places en milieu de travail selon la région
mars 2010

Région administrative	Nombre d'installations	Nombre de places
Bas-Saint-Laurent	5	251
Saguenay-Lac-Saint-Jean	4	235
Capitale-Nationale	38	2 123
Mauricie	9	466
Estrie	8	434
Montréal	102	5 707
Outaouais	7	416
Abitibi-Témiscamingue	2	119
Côte-Nord	4	228
Nord-du-Québec	0	0
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	1	29
Chaudière-Appalaches	9	475
Laval	15	863
Lanaudière	8	444
Laurentides	5	327
Monterégie	29	1 759
Centre-du-Québec	4	218
TOTAL	250	14 094

Note : les résultats ne portent que sur les entreprises ayant remis leur rapport d'activités.
Source : Rapports d'activités 2009-2010.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

N° de fiche : RP31

Nombre de places dans les établissements d'enseignement en 2010-2011, 2011-2012 et prévisions pour 2012-2013, ventilées par région

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Seules les données pour 2009-2010 sont disponibles

Les données sur le nombre de places dans les établissements d'enseignement proviennent des rapports d'activités annuels remplis par les services de garde (CPE et garderies) et les bureaux coordonnateurs.

Selon les déclarations faites dans les rapports d'activités 2009-2010, il y avait 74 installations en milieu de travail du réseau de l'éducation en mars 2010.

Nombre d'installations et de places en milieu de travail du réseau de l'éducation, selon la région, mars 2010

Région administrative	Nombre d'installations	Nombre de places
Bas-Saint-Laurent	3	170
Saguenay-Lac-Saint-Jean	2	110
Capitale-Nationale	11	533
Mauricie	4	256
Estrie	3	145
Montréal	30	1 498
Outaouais	3	178
Abitibi-Témiscamingue	0	0
Côte-Nord	2	135
Nord-du-Québec	0	0
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	1	29
Chaudière-Appalaches	3	118
Laval	1	76
Lanaudière	3	98
Laurentides	3	205
Montérégie	4	230
Centre-du-Québec	1	60
TOTAL	74	3 841

Note : les résultats ne portent que sur les entreprises ayant remis leur rapport d'activités.
Source : Rapports d'activités 2009-2010.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

N° de fiche : RP32

Tous documents, notes, rapports, états de situation sur les besoins en matière de service de garde des familles immigrantes et les coûts liés à ces études.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Aucun document n'a été produit par le ministère de la Famille et des Aînés portant spécifiquement sur ces questions.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

N° de fiche : RP33

Estimation des besoins à combler, en matière de places par région, pour les enfants de 0 à 4 ans, au 31 mars 2012 et prévisions pour 2012-2013.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Modèle d'estimation des besoins de places en services de garde

Les besoins à combler, en matière de places par région pour les enfants de 0 à 4 ans, sont établis à l'aide d'un modèle d'estimation des besoins en matière de services de garde qui comporte cinq variables :

- le nombre d'enfants de 0 à 4 ans;
- le taux global d'activité des parents;
- les préférences des parents en matière de services de garde;
- l'augmentation potentielle de la clientèle des services de garde;
- l'équivalence en places à temps complet.

La variable 1 - le nombre d'enfants de 0 à 4 ans

Les perspectives démographiques du Québec illustrent que le nombre d'enfants âgés de 0 à 4 ans augmentera constamment entre 2008 et 2012, passant de 399 965 à 442 191 enfants. Les données de population utilisées pour l'estimation des besoins sont tirées des *Perspectives démographiques 2006-2056*, ISQ, mars 2010.

La variable 2 - le taux global d'activité des parents

Le taux global d'activité de la mère ou du parent seul augmente selon l'âge de l'enfant. Ainsi, le taux global d'activité du parent est de 64 % lorsque l'enfant a moins de un an alors qu'il atteint 74,6 % dans le cas du parent d'un enfant âgé entre 3 et 4 ans. Les données proviennent d'une compilation spéciale, effectuée par Statistique Canada, des données du *Recensement 2006* et de l'*Enquête sur la population active* (EPA), Statistique Canada, ISQ, avril 2009.

La variable 3 - les préférences des parents en matière de services de garde

L'*Enquête sur les besoins et les préférences des familles en matière de services de garde* réalisée en 2004 par l'ISQ démontre que la préférence des parents pour la garde régulière en CPE ou garderie augmente avec l'âge de leur enfant. Une mise à jour de ces données a été réalisée à partir de l'Enquête menée par l'ISQ en 2009 et dont les résultats ont été publiés en 2011.

Les variables 4 et 5 - l'augmentation potentielle de la clientèle des services de garde et l'équivalence en places à temps complet

L'impact de la politique familiale sur le comportement des parents en matière de services de garde et la proportion observée pour des motifs autres que le travail et les études est mesuré avec les résultats de l'*Enquête sur l'utilisation, les besoins et les préférences des familles en matière de services de garde, 2009* (ISQ). De même, les données du Rapport financier des services de garde, 2009-2010 ont été utilisées pour calculer le facteur d'équivalence à temps complet afin de tenir compte des pratiques actuelles en matière de fréquentation à temps partiel.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

N° de fiche : RP34

Nombre total d'enfants inscrits pour chacun des guichets régionaux d'accès aux places en services de garde au 31 mars 2012.

Exposé et statistiques

Le ministère de la Famille et des Aînés ne détient pas les renseignements demandés.

SOURCE : Direction générale des services de garde éducatifs à l'enfance – 5 mars 2012

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

N° de fiche : RP35

État de situation sur le financement global des immobilisations.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Présentation du Programme de financement des infrastructures (PFI)

Le PFI fournit aux centres de la petite enfance (CPE) les ressources nécessaires pour réaliser des projets d'immobilisation nécessitant un apport financier important tout en facilitant l'accès à du financement à des conditions avantageuses. Mis sur pied en 2002-2003 sous le nom de Programme de financement global des immobilisations, ce programme a changé de nom à partir de l'exercice financier 2008-2009.

Le remboursement de l'emprunt, capital et intérêt est couvert par la Subvention pour le financement des infrastructures. Le CPE obtient son financement sous la forme d'un prêt à terme. Lorsque le projet est réalisé, un taux d'intérêt fixe est déterminé pour le prêt à terme et le montant de ce dernier est autorisé par le ministère de la Famille et des Aînés (MFA). Le CPE désirant participer au programme doit signer une entente avec le MFA déterminant les obligations réciproques de chacune des parties.

Historique

Le PFI a été mis sur pied durant l'année financière 2002-2003. Dans un premier temps, le financement intérimaire a été fourni par la Corporation d'hébergement du Québec. À la suite d'un appel d'offres, le MFA a conclu, le 21 décembre 2004, une entente avec la Banque Nationale du Canada pour un financement total de 240 M\$. Le Ministère a renégocié cette entente pour augmenter le volume de financement à 315 M\$ afin de permettre notamment de financer les changements d'emplacement de CPE ou les travaux majeurs urgents et nécessaires. Le 1^{er} décembre 2005, le Ministère a débuté les remboursements pour les projets financés dans le cadre du PFI.

Le 20 juin 2009, à la suite d'un appel d'offres, le MFA a conclu une entente avec la Fédération des caisses Desjardins du Québec pour un financement de 185 M\$ pour la construction et l'agrandissement d'installations en CPE dans le cadre de l'attribution de 18 000 places autorisées en août 2008.

Nombre de projets financés et niveau des prêts

Au 31 mars 2012, 404 projets totalisant un investissement de 284,8 M\$ étaient réalisés.

À cette même date, 171 projets étaient en cours de réalisation pour une valeur totale autorisée de 144,6 M\$, dont 91,5 M\$ avaient été décaissés par l'institution financière autorisée.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

N° de fiche : RP36

Nombre de ménages qui ont bénéficié du crédit d'impôt remboursable pour frais de garde, par âge des enfants, et ventilés selon le type de services de garde (camp de jour, garderie) incluant le montant moyen remboursé par réclamation d'impôt et le coût total de cette mesure fiscale, pour les années d'imposition 2011-2012 et les prévisions pour 2012-2013.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Le ministère des Finances du Québec (MFQ), en collaboration avec Revenu Québec, a publié, en février 2012, le coût de l'ensemble des dépenses fiscales, édition 2011.

Celle-ci constitue la dernière version et elle est disponible sur le site Internet du MFQ à l'adresse suivante :

http://www.finances.gouv.qc.ca/documents/autres/fr/AUTFR_DepensesFiscales2011.pdf

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

N° de fiche : RP37

Coût de la mesure relativement à la mensualisation du crédit d'impôt pour frais de garde.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Les coûts associés à cette mesure seront intégrés aux coûts relatifs aux modifications des systèmes informatiques de Revenu Québec qui découlent du discours du budget 2011-2012.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

N° de fiche : RP38

État de situation et sommes octroyées par le ministère pour le développement d'une politique familiale au sein des municipalités pour 2011-2012.

Exposé et statistiques

- Depuis 2002, le ministère de la Famille et des Aînés (MFA) accompagne les municipalités et les municipalités régionales de comté (MRC) dans l'élaboration ou la mise à jour de leur politique familiale municipale en leur proposant un soutien financier par le biais du programme de Politique familiale municipale (PFM).
- Le MFA finance également les services du Carrefour action municipale et famille (CAMF) à raison de 125 000 \$ par année. Celui-ci est mandaté dans le cadre du programme pour offrir aux municipalités et aux MRC du Québec un soutien et un accompagnement dans leur démarche PFM.
- L'aide financière versée dans le cadre du programme vise à atteindre les objectifs suivants :
 - augmenter la proportion de la population vivant dans une municipalité dotée d'une PFM et d'un plan d'action en faveur des familles;
 - appuyer les municipalités qui ont adopté une PFM et qui souhaitent la mettre à jour.
- Au 31 mars 2012, 660 municipalités et 27 MRC auront bénéficié de ce programme.
- Le programme de soutien financier aux politiques familiales municipales a permis d'atteindre un vaste bassin de la population représentant 6,7 millions d'habitants, soit 84 % de la population du Québec.
- En 2011-2012, un total de 124 projets d'élaboration, de mise à jour et de mise en œuvre de politiques familiales municipales ont été financés. Ainsi, compte tenu de ces nombreuses demandes le MFA a rehaussé son aide pour atteindre 1 130 764 \$.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

N° de fiche : RP39

Procès-verbaux des rencontres de la Table Québec-Municipalités (TQM) relatifs à la politique familiale pour 2011-2012.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Cette fiche doit être transférée au MAMROT qui a la responsabilité de cette Table.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

N° de fiche : RP40

Pour 2011-2012, liste et contenu des ententes spécifiques conclues sur les éléments spécifiques de la politique familiale par région ainsi que les budgets. Préciser les régions qui n'ont pas d'entente spécifique.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Ententes spécifiques sur l'égalité entre les femmes et les hommes

Ces ententes sont issues du deuxième Plan d'action gouvernemental 2011-2015 *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait*. Elles visent à développer des projets de conciliation travail-famille-études. Trois régions ont signé une entente spécifique avec leur CRÉ respective pour un total de 72 000 \$.

1. Saguenay – Lac-Saint-Jean 40 000 \$
2. Laval 7 000 \$
3. Bas-Saint-Laurent 25 000 \$

Par ailleurs, une autre entente est actuellement en élaboration dans la région de l'Estrie (réussite scolaire), pour un montant octroyé par le MFA de 25 000 \$.

Entente spécifique pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées 2007-2012

Cette entente est issue de la Stratégie d'action gouvernementale en faveur des aînés présentée dans le cadre du Budget 2007-2008 et vise à adapter les services et les infrastructures régionales dans le but d'améliorer les conditions de vie des personnes âgées de la région. Toutes les régions du Québec ont signé une entente avec leur CRÉ.

L'un des objectifs de la Stratégie consiste à adapter les services et les infrastructures régionales aux besoins des personnes âgées. Pour la réalisation de cet objectif, le programme « Services et infrastructures régionales » dispose d'une enveloppe budgétaire de 12,5 M\$ répartie sur cinq ans (2007-2012) qui a permis la conclusion d'ententes spécifiques avec les 21 CRÉ du Québec (voir la liste dans le tableau suivant). Au total, chaque CRÉ obtient 119 000 \$ par année pour un total de 595 000 \$ sur 5 ans. Le 75 % du 119 000 \$ (89 250 \$) est payable à chaque date anniversaire de la signature de l'entente. Le 25 % du 119 000 \$ (29 750 \$) de l'année budgétaire précédente est payable sur présentation des rapports d'activités et financier annuels démontrant l'engagement et le paiement des sommes accordées.

Les ententes spécifiques Aînés prennent fin le 31 mars 2012. Une décision sur la reconduction des ententes sera prise dans le cadre de la politique *Vieillir chez soi*.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Les 21 ententes spécifiques avec les Conférences régionales des élus (CRÉ)- Adapter les services et infrastructures			
No. Rég	CRÉ	Montant total alloué	Montant alloué annuellement
01	Bas-Saint-Laurent	595 000 \$	119 000 \$
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	595 000 \$	119 000 \$
03	Capitale-Nationale	595 000 \$	119 000 \$
04	Mauricie	595 000 \$	119 000 \$
05	Estrie	595 000 \$	119 000 \$
06	Montréal	595 000 \$	119 000 \$
07	Outaouais	595 000 \$	119 000 \$
08	Abitibi-Témiscamingue	595 000 \$	119 000 \$
09	Côte-Nord	595 000 \$	119 000 \$
10	Administration régionale Kativik	595 000 \$	119 000 \$
10	Baie-James	595 000 \$	119 000 \$
10	Administration régionale Crie	595 000 \$	119 000 \$
11	Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine	595 000 \$	119 000 \$
12	Chaudière-Appalaches	595 000 \$	119 000 \$
13	Laval	595 000 \$	119 000 \$
14	Lanaudière	595 000 \$	119 000 \$
15	Laurentides	595 000 \$	119 000 \$
16	Montréal-Est	595 000 \$	119 000 \$
16	Longueuil	595 000 \$	119 000 \$
16	Vallée-du-Haut-St-Laurent	595 000 \$	119 000 \$
17	Centre-du-Québec	595 000 \$	119 000 \$
Total		12,5 M\$	2,5 M\$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

N° de fiche : RP41

Pour 2011-2012, copie de tous documents, notes, rapports, états de situation, procès-verbaux, partie accessible du mémoire au Conseil des ministres et liste des travaux menant à la mise en oeuvre d'une politique de conciliation travail-famille.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Les documents suivants sont disponibles sur demande ou sur le site Internet du Ministère :

- Document de consultation Vers une politique gouvernementale sur la conciliation famille-travail (2004).

Disponible à l'adresse suivante :

<http://www.mfa.gouv.qc.ca/ministere/formulaires-et-publications/index.asp?categorie=1202103#liste>

- Politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes *Pour que l'égalité de droit devienne l'égalité de fait* (rendue publique en décembre 2006).

Disponible à l'adresse suivante :

http://www.mfa.gouv.qc.ca/publications/pdf/CF_egalite_politique.pdf

- Plan d'action gouvernemental 2007-2010 *Pour que l'égalité de droit devienne l'égalité de fait* (rendu public en décembre 2006).

Disponible à l'adresse suivante :

http://www.mfa.gouv.qc.ca/publications/pdf/CF_egalite_planaction07-10.pdf

- Bilan de l'action gouvernementale en matière d'égalité entre les femmes et les hommes 2007-2010

Disponible à l'adresse suivante :

http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/BilanDuPlanAction_octobre2010.pdf

- Plan d'action gouvernemental 2011-2015 *Pour que l'égalité de droit devienne l'égalité de fait* (rendu public en juin 2011).

Disponible à l'adresse suivante :

<http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/Famille/travail-famille/orientations/Pages/politique-egalite.aspx>

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

N° de fiche : RP42

Pour 2011-2012, détails des projets retenus et des sommes octroyées pour le programme de soutien financier aux milieux de travail en matière de conciliation travail-famille.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

20 projets financés en 2011-2012 :

- 1 – Groupe de promotion pour la prévention en santé (49 837,50 \$)
- 2 – Chambre de commerce et de l'industrie Les Maskoutains (50 000 \$)
- 3 – Confédération des syndicats nationaux (34 305 \$)
- 4 – Gestion Autotrading inc. (10 000 \$)
- 5 – Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda (40 498,40 \$)
- 6 – Chambre de commerce et d'industrie Thérèse-De Blainville (43 011 \$)
- 7 – Gestar Consultation et formation en gestion des documents administratifs et des archives inc. (3 150 \$)
- 8 – Comité condition féminine Baie-James (37 125 \$)
- 9 – Gestion Proxima Centauri inc. (4 750 \$)
- 10 – Société de développement économique de Lévis (45 337,50 \$)
- 11 – Photonic Knowledge inc. (8 093,75 \$)
- 12 – G.D.G. Informatique et Gestion inc. (10 000 \$)
- 13 – Femmes et production industrielle (46 125 \$)
- 14 – Chambre de commerce et d'industrie de Laval (50 000 \$)
- 15 – Coopérative de solidarité de santé de la MRC Robert-Cliche (3 618 \$)
- 16 – Jeune chambre de commerce de la Mauricie (34 770,77 \$)
- 17 – Fédération des professionnelles – CSN (34 513,65 \$)
- 18 – Barreau de Québec (19 143,75 \$)
- 19 – Chambre de commerce et d'industrie de la MRC de Maskinongé (42 525 \$)
- 20 – Comité régional d'économie sociale du Centre-du-Québec (39 247,50 \$)

Pour un montant total de 606 051,92 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

N° de fiche : RP43

Répartition, par région, des projets enregistrés en attente (spécifier le nombre de places, par projet), par type de service de garde, au 31 mars 2012 comparativement au 31 mars 2011.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

- Au 31 mars 2011, il n'y avait aucun projet enregistré en attente d'une autorisation pour la création de places subventionnées.
- En date du 31 mars 2012, la compilation, la saisie et la validation des renseignements relatifs aux demandes déposées pour l'attribution de 15 000 nouvelles places subventionnées sont en cours.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

N° de fiche : RP44

État de situation au sujet du mode de financement des haltes-garderies

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

- Les activités de halte-garderie sont offertes par des organismes communautaires qui, dans le cadre de leur mission, offrent un soutien et un accompagnement aux familles ou qui, dans le contexte d'une intervention particulière auprès des parents ou des enfants, organisent à ces fins la garde temporaire d'enfants.
- En 2011-2012, en vertu du *Programme de soutien financier des haltes-garderies communautaires*, le ministère de la Famille et des Aînés (MFA) appuie l'activité de HGC de 253 organismes, à savoir :
 - 172 organismes communautaires Famille (OCF);
 - 81 autres organismes communautaires (OC).
- L'aide financière accordée en 2011-2012 varie de 5 964 \$ à 30 357 \$. Celle-ci est établie en fonction de l'offre de service de HGC dispensée durant l'année 2010-2011. Le financement accordé est révisé annuellement selon les variations des services de la halte-garderie dispensés, et ce, dans les limites du budget consacré à ce programme.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

N° de fiche : RP45

Depuis 2003-2004, par année, ventilation, par région, des demandes de permis pour des garderies à but lucratif ainsi que le nombre de permis émis pour ce même service de garde.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

**Nombre de demandes reçues et de permis délivrés à des
garderies à but lucratif pour 2011-2012**

Région	Demandes reçues	Permis délivrés
Bas-Saint-Laurent	3	0
Saguenay-Lac-Saint-Jean	1	1
Capitale- Nationale	24	15
Mauricie	1	3
Estrie	1	3
Montréal	151	80
Outaouais	5	6
Abitibi-Témiscamingue	0	0
Côte-Nord	0	0
Nord-du-Québec	0	0
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	2	0
Chaudière-Appalaches	3	6
Laval	27	21
Lanaudière	14	7
Laurentides	24	10
Montérégie	52	32
Centre-du-Québec	0	3
TOTAL	308*	187

Selon l'article 11 de la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance, un permis de garderie est délivré à toute personne qui s'engage, notamment, à fournir aux enfants des services de garde éducatifs dans une seule installation.

*Ce nombre exclut les demandes de permis liées à l'appel de projets pour la création des 15 000 nouvelles places à contribution réduite.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

N° de fiche RP 46

Copie des tableaux ou grilles qui ont été produits à la suite de l'appel d'offres lancé au printemps 2008. Selon nos informations, ces tableaux seraient disponibles par région administrative et contiendraient notamment les colonnes suivantes : le numéro d'établissement, le nom du projet, la circonscription, le type de service, la municipalité, le nombre de places demandées, les différentes notations attribuées pour la faisabilité et la qualité du projet. (Pour terminer, selon nos informations, ces tableaux ne recèlent pas de colonne spécifique indiquant le nom des promoteurs ni autres informations personnelles.)

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, le ministère de la Famille et des Aînés ne peut divulguer ces renseignements.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

N° de fiche : RP47

Copie de l'enquête sur l'utilisation, les besoins et les préférences des familles en matière de services de garde qui s'est déroulée du 14 septembre au 20 novembre 2009

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

La collecte de données a été réalisée par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) du 14 septembre au 20 novembre 2009.

Au total, 11 161 entrevues ont été complétées.

La diffusion publique du rapport de l'enquête a eu lieu en mai 2011 sur le site de l'ISQ.
http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/conditions/pdf2011/Enquete_services_garde2009.pdf

Un lien est également disponible sur le site du ministère de la Famille et des Aînés.
<http://www.mfa.gouv.qc.ca/FR/SERVICES-DE-GARDE/PORTRAIT/ENQUETES-ISQ/Pages/index.aspx>

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

N° de fiche: RP48

État de situation concernant la surtarification dans les services de garde éducatif incluant le nombre de plaintes à ce sujet par type de services de garde et par année depuis janvier 2008. Inclure aussi le nom des garderies visées, les sanctions prises par le ministère, la nature des sanctions imposées et copie des lettres transmises par le ministère aux garderies visées.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Nombre de plaintes :

En 2011-2012, le ministère de la Famille et des Aînés (MFA) a reçu 150 plaintes concernant la surtarification dans les services de garde éducatifs à l'enfance. Ces plaintes visent 70 garderies, 32 CPE et 8 RSG pour un total de 110 prestataires de services visés par ces plaintes.

Sanctions :

Le MFA n'est pas en mesure de fournir les documents demandés puisqu'il n'existe pas de registre centralisé de la correspondance à cet effet. Les documents sont classés dans chacun des dossiers des titulaires de permis.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

N° de fiche : RP49

Nombre de conseillers à la famille par région administrative, et ce, par année depuis 2003.
Description de la tâche de conseiller.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

La donnée spécifique pour les conseillers à la famille est disponible pour l'année 2011-2012 seulement. En effet, à l'automne 2011, la Direction des ressources humaines a procédé à une opération de révision de toutes les descriptions d'emploi de professionnelles et de professionnels du ministère de la Famille et des Aînés, permettant ainsi la compilation du nombre de postes de conseillers à la famille.

Antérieurement, la seule donnée disponible était le corps d'emploi auquel le conseiller à la famille est rattaché, soit l'agent de recherche et de planification socio-économique (numéro 105).

Le tableau suivant présente le nombre de conseillers à la famille pour l'année 2011-2012.

SECTEURS	2011-2012
Direction de la coordination et du soutien aux régions	1
Direction régionale de la Capitale-Nationale et de l'Est-du-Québec	6
Direction régionale de Montréal	6
Direction régionale de l'Ouest et du Nord du Québec	5
Direction régionale du Centre et du Sud du Québec	7
TOTAL	25

La description d'emploi des conseillers aux services à la famille est jointe en annexe.

Espace réservé à la Direction des ressources humaines

Codification	Date d'évaluation	Date de mise à jour
--------------	-------------------	---------------------

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Ministère ou organisme Ministère de la Famille et des Aînés	N° de la classe d'emplois 105	Titre de la classe d'emplois Agent de recherche
Direction générale Agence des services à la famille	Titre de l'emploi Conseiller aux services à la famille (CSF)	
Directions Directions territoriales	Niveau de l'emploi de la supérieure ou du supérieur immédiat Cadre IV	
Service	Titre de l'emploi de la supérieure ou du supérieur immédiat Directeur / trice	
Division	Adresse du lieu de travail	
Section	Numéro du poste	

2. DESCRIPTION DE L'EMPLOI

2.1. RAISON D'ÊTRE DE L'EMPLOI

Justifier la raison d'être de l'emploi.
Les directions territoriales sont au coeur des activités de l'Agence des services à la famille et la personne titulaire de l'emploi en est la principale gestionnaire de dossiers. Sous l'autorité de la directrice ou du directeur de la direction territoriale et sous la coordination du coordonnateur aux opérations, le ou la conseiller(ère) aux services à la famille et à l'enfance offre une expertise professionnelle de conseil, de soutien et de prévention aux centres de la petite enfance, aux garderies, aux bureaux coordonnateurs et aux promoteurs concernant l'ensemble de leurs activités. Il ou elle contribue au développement social et économique dans un contexte local et régional, par ses interventions auprès des acteurs de l'économie sociale, en matière de services de garde et de services à la famille. Il ou elle intervient dans des situations particulières ou de crise, oriente et conseille la direction générale ou, s'il y a lieu, le conseil d'administration dans la résolution des problématiques rencontrées par la corporation, afin de permettre le fonctionnement harmonieux et de qualité des services de garde éducatifs au Québec, dans le respect des droits des enfants et des parents. L'atteinte des objectifs est encadrée par la Loi, les règlements et par les orientations du Ministère et de l'Agence des services à la famille. À ces fins, le ou la conseiller(ère) aux services à la famille analyse divers facteurs et éléments d'information relatifs à sa clientèle ou à ses partenaires et en évalue l'impact sur les services de garde éducatifs et les bureaux coordonnateurs de son territoire. Ces facteurs sont d'ordre législatif, financier et budgétaire, socio-économique et administratif (organisation du travail, ressources humaines, relations de travail). À titre de gestionnaire de dossier, il réunit les interventions d'une équipe multidisciplinaire, composée des différents spécialistes de l'Agence, afin de prévoir les implications sur un dossier. Il élabore des propositions et des stratégies facilitant l'application des orientations, des politiques et des règles administratives de l'Agence. Enfin, il contribue à l'atteinte des résultats énoncés dans la Déclaration de services aux citoyennes et citoyens de même qu'aux résultats du plan d'action de l'Agence et de la direction territoriale.

2.2. DESCRIPTION DES TÂCHES

Indiquer, pour chaque tâche, l'objet, les moyens utilisés et les résultats attendus (quoi, comment et pourquoi). Utiliser des mots concrets, clairs et précis afin de bien décrire la réalité.

N°	TÂCHES	%
1-	Dans le cadre de l'intervention préventive, de conseil et de soutien auprès de l'ensemble des services de garde éducatifs et des bureaux coordonnateurs : ▪ Offre son expertise professionnelle à ses clientèles avec lesquelles il a établi des liens privilégiés et des contacts étroits. ▪ Participe à l'élaboration, à la mise en oeuvre et au suivi de plans d'action, de plans de redressement, du plan d'amélioration continue de la qualité en vue d'assurer la qualité et la pérennité des services. ▪ Fait la promotion des meilleures pratiques concernant la reconnaissance, le soutien et l'encadrement des RSG. ▪ Analyse les dossiers du service de garde, pose un diagnostic sur le type de soutien à apporter et rassemble les contributions des membres de l'équipe multidisciplinaire. Soutient les modèles d'organisation de gestion. Les mesures appliquées peuvent être préventives, sérieuses ou énergiques et coercitives. ▪ Recommande au directeur ou à la directrice l'octroi des subventions conformément aux programmes offerts par le Ministère. ▪ Conseille les clientèles afin d'optimiser l'organisation et la qualité des services de garde et assure un suivi. ▪ Informe et conseille les gestionnaires et les membres du conseil d'administration sur le fonctionnement d'un service de garde éducatif, sur leurs droits, devoirs et responsabilités à titre d'administrateurs d'une corporation privée à but non lucratif (par corporation, ou en collaboration avec les Regroupements ou Associations), sur l'optimisation et la consolidation de leur service de garde et sur les opportunités de développement; de plus, les informe et les conseille sur la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance et sa réglementation, les orientations, les politiques, les règles budgétaires régissant les services de garde. ▪ Analyse, évalue, conseille et fait des recommandations à la clientèle sur les démarches à suivre, les programmes et services de soutien offerts lors de changement de localisation, de réaménagement, d'achat d'une propriété, d'augmentation de capacité et d'acquisition des actifs, de fusion, de consolidation, de restructuration. ▪ Recherche de l'information en faisant appel, au besoin, aux différentes ressources internes ou externes au Ministère.	40%
2-	Dans le cadre de l'intervention auprès des services de garde éducatifs dans toutes les situations particulières ou de crise dans le respect de l'autonomie des services de garde éducatifs : ▪ Analyse la situation et identifie les causes ayant entraîné le problème. ▪ Définit les limites de l'intervention afin que le soutien vise une prise en charge par le service de garde. ▪ Prend les mesures appropriées afin de résoudre des situations si la problématique est en lien avec la santé et la sécurité de l'enfant. ▪ Établit un diagnostic et aide, par des interventions directes auprès des membres du conseil d'administration et du responsable de la gestion, à solutionner les problèmes rencontrés. ▪ Voit à l'application de la procédure de traitement des plaintes des services de garde et collabore, au besoin, à la gestion des plaintes traitées par le Ministère. ▪ Requiert et assemble les analyses pertinentes (financières, gestion des ressources humaines, relations de travail) permettant l'actualisation d'un plan de redressement ou d'intervention en collaboration avec les spécialistes de l'Agence. ▪ Soutient le conseil d'administration de la corporation à la réalisation des plans d'action ou, s'il y a lieu, de plans de redressement et en assure le suivi. ▪ Conformément aux dispositions prévues dans la loi, recommande au directeur d'imposer à des corporations des mesures de redressement ou une administration provisoire. ▪ Analyse et formule des recommandations sur des situations nécessitant la désignation d'administrateur provisoire des services de garde en difficulté financière et organisationnelle, à la gestion d'un bureau coordonnateur.	30%

N°	TÂCHES	%
3-	En matière de concertation dans les milieux sur les politiques et services reliés aux familles et aux services de garde : - Participe à la conception et à la mise en oeuvre de plans régionaux d'accessibilité aux places en services de garde éducatifs et de flexibilité de ces services. - Participe à la concertation régionale et locale. - Collabore, avec le conseiller en développement, aux consultations régionales, aux activités reliées à la concertation et à la création des opportunités de développement des services de garde. Il peut être amené à représenter le Ministère auprès des organismes privés, publics ou parapublics (municipalités, commissions scolaires, CLSC, associations ou regroupements) en matière de politique familiale et de services de garde plus spécifiquement, sur la politique en vigueur, l'application de la Loi et de ses règlements et toute autre information pertinente dans le cadre de l'intervention préventive et de soutien.	15%
4-	Au niveau des tâches corporatives : Réalise différentes tâches administratives, telles la rédaction de rapports d'intervention, états de situation, notes évolutives, mise à jour de systèmes corporatifs, etc. Le professionnel peut se voir confié des mandats particuliers, selon des priorités ministérielles ou des domaines de spécialisation. Participe à différents comités en lien avec la mission de l'Agence.	15 %

3. PARTICULARITÉS DE L'EMPLOI

3.1. AUTONOMIE

Décrire le degré d'autonomie de la ou du titulaire dans son emploi en lien avec le niveau de supervision exercée par la supérieure ou le supérieur immédiat.

Décrire l'objet, les modalités et la fréquence du contrôle de la supérieure ou du supérieur immédiat et, le cas échéant, de la ou du chef d'équipe, sur le contenu et la réalisation des tâches de l'emploi.

Dans quelles situations et pourquoi la réalisation des tâches requiert-elle l'encadrement, l'assistance ou l'approbation de la supérieure ou du supérieur immédiat et, le cas échéant, de la ou du chef d'équipe?

Quelle est la participation de la ou du titulaire, de la supérieure ou du supérieur immédiat et, le cas échéant, de la ou du chef d'équipe à la planification et à l'organisation des tâches de l'emploi?

Le supérieur immédiat donne les orientations, intervient en cours de processus pour examiner et évaluer le cheminement des travaux et estimera les résultats au terme du processus.

Le conseiller aux services à la famille jouit d'une très grande autonomie : il a une responsabilité centrale comme gestionnaire d'un dossier quant aux résultats atteints dans son territoire en fonction des objectifs de l'Agence. Il planifie le déroulement de ses activités et identifie ses priorités, selon les besoins exprimés par sa clientèle et, selon son plan de travail, conformément aux orientations de la direction territoriale.

Le coordonnateur et le supérieur immédiat assistent le titulaire de l'emploi dans le processus de résolution de problèmes lors de situations exceptionnelles ou inhabituelles.

Le directeur approuve les recommandations du conseiller aux services à la famille sur les plans de redressement et d'administration provisoire, ainsi que pour l'admissibilité à des subventions, conformément aux règles en vigueur.

3.2. RESPONSABILITÉS À L'ÉGARD DES RÉSULTATS

3.2.1. Répercussions

Décrire les répercussions de l'exercice de l'emploi sur :

- l'atteinte des objectifs et la réalisation des programmes ou des activités de l'unité administrative, d'autres unités administratives ou de l'ensemble du ministère ou de l'organisme ;
- les services rendus au public ou à la clientèle ;
- la gestion des ressources matérielles ou financières.

- L'atteinte des objectifs et la réalisation des programmes de l'unité administrative de l'emploi, d'autres unités administratives ou de l'ensemble du Ministère ou de l'organisme;
- La production de services destinés au public ou à une clientèle;
- Le développement du champ d'activités, d'une discipline ou d'une profession.

Le CSF est le principal professionnel représentant l'Agence des services à la famille auprès de la clientèle dont il a la responsabilité et de leurs collaborateurs situés sur son territoire de travail (il doit juger constamment de la pertinence des informations à transmettre).

Afin d'atteindre les objectifs fixés par la direction et de satisfaire les attentes de sa clientèle, il participe activement à la réalisation des divers travaux produits par les intervenants de l'Agence et, plus spécifiquement, de la direction territoriale; à ce titre, il joue un rôle déterminant sur la qualité des services rendus à sa clientèle.

La qualité des relations établies avec les membres des conseils d'administration et le personnel de la direction des services de garde éducatifs est fondamentale pour les enfants, les parents et les employés.

Les conséquences de l'emploi sont liées à un des objectifs de la direction, soit le conseil et le soutien aux services de garde. La pertinence et la qualité de ses interventions contribuent au développement des services de garde au Québec. Les mandats réalisés sont complexes et ont une incidence importante sur l'atteinte des objectifs de l'Agence.

3.2.2. Coordination et supervision d'une équipe de travail

Énumérer le nombre de personnes sous la coordination ou la supervision de la ou du titulaire et leur classement ainsi que la durée de cette coordination ou supervision, à titre de :

<u>Chef d'équipe</u> N/A	<u>Supérieur immédiat</u> N/A

3.2.3. Coordination de projets, comités ou autres

Énumérer le nombre de personnes sous la coordination ou la supervision de la ou du titulaire et leur classement ainsi que la durée de la coordination exercée à un autre titre auprès de personnes de l'unité administrative, d'autres unités administratives ou d'autres organisations, notamment au sein de comités ou de groupes de travail. Préciser la nature des responsabilités de coordination exercées auprès de ces personnes.

N/A

3.3. COMMUNICATIONS

Décrire les communications orales et écrites caractéristiques de l'emploi. Décrire la nature, le but et la fréquence des communications ainsi que les clientèles ou les interlocuteurs visés.

Le conseiller aux services à la famille a des contacts constants et quotidiens avec la clientèle de la direction territoriale, ainsi qu'avec les différents intervenants externes au service de garde lors de situations particulières. Il doit informer, expliquer, guider et conseiller ses différents interlocuteurs autant dans le soutien des activités courantes que dans la production d'états de situations, de rapports ou de recommandations.

Le CSF assume un leadership dans les interventions d'une équipe multidisciplinaire, composée des différents spécialistes de la direction.

Ces communications visent le maintien, le développement et l'amélioration de la qualité et de l'accessibilité des services de garde à la petite enfance et le respect de la politique familiale et de la législation en vigueur (lois, règlements, etc.). La communication contribue généralement à solutionner des problèmes particuliers et à favoriser le développement de la responsabilisation et de l'imputabilité de la clientèle.

Les principales difficultés résident dans l'adaptation des contenus à communiquer et de la multitude de facteurs intervenants dans le processus, tels les plans d'affaires, les prévisions budgétaires, la gestion des ressources humaines, le programme éducatif et différents programmes de prévention sur la santé physique et émotionnelle.

Le conseiller aux services à la famille doit aussi pouvoir s'adapter aux diverses réalités locales et régionales du Québec.

Il a un rôle d'influence à l'interne auprès de ses collègues, de sa direction et des collaborateurs des directions centrales de l'Agence.

De plus, sa collaboration est requise dans de nombreux comités de travail.

3.4. CRÉATIVITÉ, JUGEMENT ET RAISONNEMENT

Dans quelle mesure l'exercice des tâches de l'emploi est-il encadré par des normes, des techniques, des méthodes, des procédures, des systèmes, des mesures d'intervention ou des précédents? Illustrer chaque cas par un exemple concret.

De quelle façon et dans quelle situation la ou le titulaire doit effectuer du travail de création, notamment d'imaginer des solutions et d'innover face aux façons de faire habituelles? Illustrer chaque cas par un exemple concret.

De quelle façon et dans quelle situation la ou le titulaire doit effectuer du travail d'analyse afin d'apprécier une situation et d'en déterminer le bien-fondé.

Le conseiller aux services à la famille est appelé à participer à l'interprétation de la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance, les règlements et les normes (directives diverses, règles budgétaires) en vigueur dans le but de soutenir ses clientèles et ses partenaires visés le développement harmonieux des services de garde et afin de traiter des cas particuliers.

Il doit solutionner des problèmes inhérents à sa tâche. De ce fait, chaque dossier a ses particularités et demande une solution originale répondant au besoin du client tout en étant conforme aux régies et politiques en vigueur. Une analyse critique dans l'évaluation d'une grande quantité d'informations est courante. Il doit faire preuve d'imagination créatrice afin d'élaborer de nouvelles solutions aux problèmes complexes pour lesquels parfois peu ou pas de précédents existent et pour lesquels, il doit tenir compte de nombreuses variables difficiles à cerner.

Il est appelé à concilier divers éléments et facteurs. Il doit sensibiliser les clients aux impacts possibles sur les enfants de l'application des solutions retenues. Il offre des conseils à son client sur la gestion d'une corporation sans but lucratif, l'environnement économique, le profil démographique, la situation financière de son établissement, le développement du réseau, le partenariat,

3.5. CONNAISSANCES

3.5.1. Connaissances théoriques, techniques et appliquées des champs d'activité (nature et motifs)

Décrire les connaissances théoriques, techniques et appliquées des champs d'activité nécessaires pour exercer les tâches de l'emploi.

Le conseiller aux services à la famille doit avoir des connaissances sur le développement de la petite enfance et sur l'organisation des différents types de service de garde.

Il doit posséder des connaissances générales sur la gestion, l'administration, l'organisation, le fonctionnement des corporations à but non lucratif et à but lucratif.

Il doit avoir une connaissance approfondie de l'environnement interne d'une organisation, et de l'environnement socio-économique d'une corporation.

Il doit posséder des connaissances minimales en architecture reliées à l'aménagement, la construction et la rénovation d'un bâtiment adapté au développement harmonieux des jeunes enfants et la qualité de vie à promouvoir dans les services de garde.

Il doit connaître les organismes publics et parapublics et particulièrement ceux reliés à la famille et à l'enfance; les règles budgétaires; la réalité régionale : déficit de places et des dynamiques du milieu.

Il doit connaître l'environnement socio-économique et le profil démographique du territoire.

Il doit posséder les connaissances requises pour être en mesure d'orienter sa clientèle vers les ressources appropriées si nécessaire.

3.5.2. Connaissances normatives (nature et motifs)

Décrire les connaissances normatives (lois et règlements ou parties de loi, de règlement, de décrets, d'énoncés de politiques, de directives, de manuels, de guides, de codes, etc.) nécessaires pour exercer les tâches de l'emploi.

- Loi et règlements sur les services de garde éducatifs à l'enfance et place à contribution réduite, règles budgétaires, procédures administratives, politiques en vigueur concernant les services de garde.
- Loi et règlements municipaux.
- Loi sur les compagnies, Code civil, procédures et fonctionnement des conseils d'administration.
- Connaissances générales en comptabilité.
- Code du travail, Loi sur les normes du travail.
- Loi sur la protection du consommateur.
- Loi sur la protection de la jeunesse.

4. MODALITÉS D'ACQUISITION DES CONNAISSANCES

4.1. SCOLARITÉ MINIMALE EXIGÉE PAR L'EMPLOI

Diplôme universitaire de premier cycle en sciences humaines, de l'éducation et administratives ou tout autres domaine jugé pertinent.

4.2. EXPÉRIENCE PRÉALABLE EXIGÉE PAR L'EMPLOI (DURÉE ET DOMAINE)

Deux années d'expérience de niveau professionnel dans des activités pertinentes à l'emploi. Disponibilité pour voyager au Québec et posséder un permis de conduire valide.

4.3. APPRENTISSAGE DANS L'EMPLOI (DURÉE PRÉALABLE À L'EXERCICE AUTONOME DE L'EMPLOI)

Tenant compte de la nature des fonctions, des multiples facteurs à prendre en considération, de la multitude des sujets à maîtriser, l'emploi nécessite une période minimale d'un an pour que le conseiller (ère) soit entièrement autonome.

5. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

5.1. ATTENTION ET CONCENTRATION

Décrire le niveau d'attention et de concentration le plus exigeant requis par l'emploi ainsi que sa fréquence et sa durée.

La personne titulaire de l'emploi doit manifester en tout temps un haut niveau d'attention et d'écoute pour bien saisir les besoins de ses clients particulièrement lors de situations de crise, voir les interrelations entre les informations qu'elle reçoit et formuler les conseils les plus judicieux sur les actions possibles en lien avec le cadre légal et réglementaire. Cette personne doit souvent concilier des intérêts divergents. Par le fait même, elle doit saisir rapidement les enjeux auxquels elle est confrontée et prendre position devant des conseils d'administration et des gestionnaires de services de garde.

5.2. ENVIRONNEMENT ET CONDITIONS DE TRAVAIL

5.2.1. Équipement, outils et appareils utilisés (type, fréquence et durée d'utilisation)

Micro-ordinateur et logiciel Windows XP Professionnel et sa suite Office (WORD, EXCEL), courrier électronique, Internet.

5.2.2. Effort physique et milieu de travail particuliers (nature, durée et fréquence)

Déplacements fréquents. Travail en soirée (en moyenne un soir par semaine).

6. CONTEXTE ORGANISATIONNEL

6.1. MANDAT DE L'UNITÉ ADMINISTRATIVE

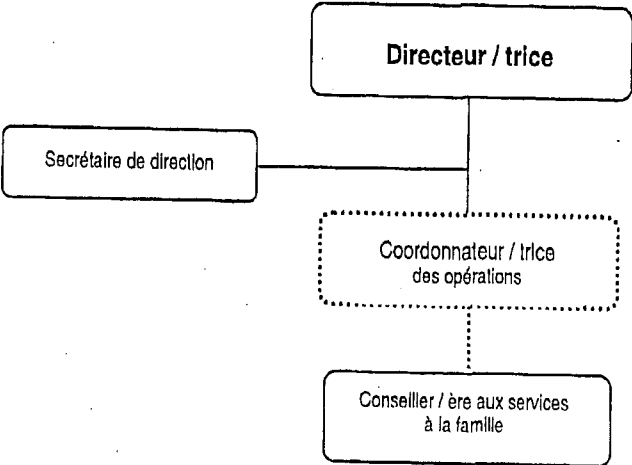
Décrire le mandat général de l'unité administrative ou annexer un document qui le résume.

Les DT, au nombre de cinq, sont constituées sur la base des régions administratives du Québec. Ces directions conseillent et soutiennent le développement, l'organisation, la mise en œuvre, l'optimisation des centres de la petite enfance et des garderies et la consolidation de ce réseau. Elles orientent et soutiennent les bureaux coordonnateurs dans la gouvernance et la coordination de la garde en milieu familial en fonction des caractéristiques et des besoins de la population de leur territoire et d'objectifs propices à l'épanouissement professionnel des RSG. Cet encadrement doit également permettre l'optimisation des places en milieu familial. De plus, elles soutiennent l'organisation et la mise en œuvre des autres mesures à l'égard de la famille et de l'enfance. Elles développent et maintiennent une concertation avec les différentes instances régionales et locales, particulièrement auprès des organismes communautaires « famille », susceptibles de contribuer à l'atteinte des résultats et à la qualité des services en fonction des besoins des milieux de même qu'auprès des Conférences régionales des élus (CRÉ) et des Conférences administratives régionales (CAR). Elles collaborent à la mise en œuvre des orientations et des mesures visant les aînés et l'égalité entre les hommes et les femmes. Elles définissent les priorités et le plan d'action de leur direction en fonction des orientations ministérielles et des orientations de l'ASF, en apprécient les résultats et rendent compte aux autorités. Elles s'assurent de maintenir les liens et la concertation avec les autres directions afin d'adapter leur offre de service aux besoins de la clientèle.

6.2. ORGANIGRAMME

Reproduire un organigramme situant l'emploi dans la structure du ministère ou de l'organisme: Spécifier le nom de l'unité administrative, les emplois qui s'y trouvent et le nombre d'emplois et le classement rattachés à chacun des emplois. INDiquer L'EMPLOI CONCERNÉ PAR UN ASTÉRISQUE (*).

Cet organigramme est représentatif de la situation dans les 5 directions territoriales de l'Agence. Ainsi, les CSF relèvent de l'autorité fonctionnelle des coordonnateurs.



7. APPROBATION

7.1. APPROBATION DU CONTENU PAR LES GESTIONNAIRES

Supérieure ou supérieur immédiat	Nom	Signature	Date
Supérieure ou supérieur hiérarchique	Nom <i>PIERRE LAMARCHÉ</i>	Signature <i>Denis Beil pour M. Pierre Lamarché</i>	Date <i>2007-07-17</i>

8. ÉVALUATION DE L'EMPLOI

8.1. DÉTERMINATION DU NIVEAU DE L'EMPLOI

Niveau	
Conseillère ou conseiller spécialisé	Date
Responsable ministériel	Date

8.2. MISE À JOUR

Approbation du contenu	
Supérieure ou supérieur immédiat	Date
Confirmation du niveau	
Responsable ministériel	Date

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

N° de fiche : RP50

Au 31 mars 2012, détail des projets retenus et sommes octroyées par le Fonds de développement des jeunes enfants.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

La Loi instituant le fonds pour le développement des jeunes enfants (ci-après, la Loi) prévoit que ce fonds verse des subventions à la société de gestion.

Cette société de gestion, appelée Avenir d'enfants, doit rendre des comptes annuellement à la ministre de la Famille.

La Loi prévoit que la ministre de la Famille dépose à l'Assemblée nationale, pour chaque année financière, un rapport sur les activités du fonds et sur celles de la société de gestion. Ce rapport doit notamment comprendre une liste des projets et des initiatives financés.

Le rapport sur les activités du fonds pour le développement des jeunes enfants et sur celles de la Société de gestion Avenir d'enfants, depuis la création du Fonds le 2 décembre 2009 jusqu'au 31 mars 2011, a été déposé à l'Assemblée nationale en décembre 2011. Ce rapport (numéro 915-20111208) est accessible en ligne : <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/documents-deposes.html>

Par ailleurs, des renseignements sur les projets financés en 2011-2012 sont disponibles sur le site Internet d'Avenir d'enfants : <http://www.avenirdenfants.org/>.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

N° de fiche : RP51

Au 31 mars 2012, le nombre de RSQ syndiquées

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Au 31 mars 2012, on compte 14 993 RSG subventionnées représentées par une association représentative.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

N° de fiche : RP52

- Nombre de RSG ayant déposé des plaintes :
- a. À la Commission des normes du travail :
 - i. Valeur totale des réclamations;
 - b. À la Commission de l'équité salariale :
 - i. Valeur totale des réclamations;
 - c. À la CSST :
 - i. Valeur totale des réclamations;
 - d. À l'assurance-emploi :
 - i. Valeur totale des réclamations

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

La réponse à cette question ne relève pas du ministère de la Famille et des Aînés.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

N° de fiche : RP53

Pour chaque année depuis 2004, le nombre total d'accommodements qui ont été accordés ou refusés par le ministère et la ventilation par type d'accommodement (handicap, grossesse, motifs religieux, etc.)

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Une seule et unique demande a été logée auprès de la Direction des ressources humaines (DRH), en matière d'accommodement. Celle-ci concernait un handicap, soit une allergie alimentaire mortelle.

La DRH n'a refusé aucune demande d'accommodement.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

N° de fiche : RP54

Liste des formations, conférences, ateliers ou journées d'activités auxquels ont participé les employés du ministère. Indiquer le lieu, le coût, le nombre de participants et le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Cette question est la même que la RP2.

Les réponses se retrouvent sous la fiche RP2.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

N° de fiche : RP85

État de situation concernant la mise en place des dispositions des lois 49 et 51 et bilan des investissements nécessaires à leur mise en place

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Loi sur la représentation de certaines personnes responsables d'un service de garde en milieu familial et sur le régime de négociation d'une entente collective les concernant (projet de loi n° 51)

État de situation de la mise en place

- Signature d'une entente collective avec la Fédération de la santé et des services sociaux affiliée à la Confédération des syndicats nationaux (FSSS-CSN) le 25 mars 2011, d'une entente collective avec la Fédération des intervenantes en petite enfance du Québec affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (FIEPQ-CSQ) le 12 avril 2011 et d'une entente avec le Regroupement des travailleurs et des travailleuses en petite enfance du Québec le 21 avril 2011.
- Ajustements aux subventions et versement des montants rétroactifs effectués avant la fin du mois de juin 2011 avec la collaboration des bureaux coordonnateurs (BC) du milieu familial.
- Dès le mois de septembre 2011, mise en œuvre des comités et des mécanismes découlant des ententes, soit les comités mixtes visant l'harmonisation des pratiques, le comité sur la formation et le perfectionnement, les comités de gestion des ententes collectives.
- Gestion du changement avec les différents acteurs, notamment les BC et les responsables d'un service de garde (RSG), par l'organisation de rencontres régionales avec les BC à compter du printemps 2010, la diffusion d'un bulletin d'information sur la garde en milieu familial et la consultation des BC par l'entremise du comité consultatif sur la garde en milieu familial.
- Règlement de plus de 3 000 plaintes de RSG à la Commission des normes du travail. Ces plaintes avaient été déposées en 2005 et en 2008.
- Entrée en vigueur de diverses instructions de la Ministre aux BC sur le calcul et le versement des subventions, le calcul des montants rétroactifs, le prélèvement des cotisations syndicales.
- Publication de nouvelles règles budgétaires prenant en compte les ajustements aux subventions prévues aux ententes collectives.

Investissements

	2010-2011	2011-2012 (probable)
Subventions des RSG	77,0 M\$	146,7 M\$
Autres	18,5 M\$	3,5 M\$*
Total	95,5 M\$	150,2 M\$

*Comprend la formation, la CSST (retrait préventif), les libérations syndicales

